

LE MAGAZINE DU GRAND AUXERRE

auxerrois

magazine

JANVIER 2021

#22

Auxerre,
terre
de sport

DOSSIER p.12 à 15

LES BUDGETS 2021 DE L'AGGLOMÉRATION
ET DE LA VILLE D'AUXERRE | P. 10-11 ET 18-19

LE SUPPLÉMENT AUXERRE

LA CLOCHE DE LA TOUR DE L'HORLOGE
EN IMAGES | P. 17



1

GURGY

Succès pour l'opération boîtes de Noël

L'idée a émergé sur les réseaux sociaux. Le principe, mettre dans une boîte à chaussures un accessoire chaud, quelque chose de bon, un loisir, un produit de beauté et un mot doux. Ces boîtes sont destinées à des personnes dans le besoin. Plusieurs communes de l'Agglomération se sont lancées dans cet élan de solidarité. A Gurgy, 113 boîtes ont été collectées en moins d'un mois ! Une habitante de Gurgy, Maryline Vincent, a assuré bénévolement des permanences au pôle de services, face à la mairie afin de recueillir ces boîtes. Les paquets ont été remis le 5 décembre dernier à la responsable auxerroise de l'opération.



2

SAINT-BRIS-LE-VINEUX

Le Président en visite chez Mobil Wood avec Ultéria

Début décembre, le Président de la Communauté de l'Auxerrois, Crescent Marault et son vice-président au développement durable, Philippe Vantheemsche, ont visité les futurs locaux de Mobil Wood. En effet, l'équipe de Mobil Wood va bientôt s'installer à Saint-Bris-le-Vineux, à côté de la chèvrerie. Ils feront partie de l'écosystème Ultéria, qui comprendra, à terme, la chèvrerie, Mobil Wood et une école. L'équipe déménagera au printemps dans ses nouveaux locaux. Pour rappel, la société agence et aménage des magasins à base de bois massif.



3

BRANCHES

Des produits frais pour les habitants

La commune de Branches propose à ses habitants de nouveaux services. Un primeur de Fleury-la-Vallée vous propose un panier de fruits frais pour 20 euros. Les commandes sont à effectuer au 06 76 27 26 02 et les paniers sont ensuite à récupérer tous les mardis soir à partir de 17h30, place de la mairie. Le même service est en place pour un panier de légumes. Pour vos commandes, vous pouvez appeler le 06 12 77 26 17. Différents traiteurs ambulants seront aussi, place de l'église le vendredi 8 janvier et vendredi 5 février. Une choucroute garnie sera proposée le vendredi 22 janvier. Le vendredi 15 janvier ainsi que tous les mardis soirs, une vente de plats à emporter sera présente pour les habitants.

ÉDITO



P. 6
LA QUESTION DU MOIS
TOUT SAVOIR SUR
LES CALENDRIERS DE
COLLECTE

P. 16
**UNE COMMUNE,
UN MAIRE**
TOUT SAVOIR SUR GURGY

P. 10-11
**LE BUDGET 2021
DE L'AGGLO**
SINCÈRE ET SEREIN

P. 11
LE SUPPLÉMENT
LA DESCENTE DE LA
CLOCHE DE L'HORLOGE

P. 18-19
**LE BUDGET 2021
DE LA VILLE**
PRUDENT ET AMBITIEUX

P. 23
24 H AVEC
LES RESTOS DU COEUR



Gérer la crise et préparer l'avenir

Cette année 2020 a été bien particulière du fait de la pandémie. Le confinement, lors de la crise qui a frappé et qui frappe encore les acteurs économiques, les personnes isolées, les associations qui sont si importantes pour créer du lien, malgré les aides de l'État constituées, j'en ai bien conscience, une épreuve douloureuse pour nombre de nos concitoyens. Je veux, avant tout, les assurer de notre soutien et de notre compassion.

Dès notre élection, nous avons pris les dossiers à bras le corps dont en particulier le contournement sud tout en assurant la transition. Cette période nous a permis de réfléchir précisément sur la façon dont nous allons mettre en œuvre notre programme et élaborer de nouveaux projets. Cela est devenu réaliste et nous pourrions tenir nos engagements grâce à un budget qui préserve notre capacité d'investissement, sans hausse de la fiscalité.

Il eut été contre-productif de lancer des projets à la hâte ce qui aurait été quasi impossible au demeurant en période de confinement et qui nous aurait privé de recettes substantielles octroyées par le plan de relance du gouvernement et par le plan d'accélération de la Région. L'Auxerrois doit pleinement prendre le virage du 21^{ème} siècle en étant un territoire innovant pour répondre à un enjeu majeur : le renforcement de son attractivité qu'elle soit économique, sociale, culturelle ou environnementale. Cela exige que nous mettions en place une organisation agile capable de se réformer en profondeur pour répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle ; en somme refuser d'être une collectivité administrative qui reproduit simplement le fonctionnement du passé, pour être une collectivité agile, innovante et capable de s'adapter sans cesse à de nouveaux défis. C'est là tout le sens de notre projet qui vous sera développé au printemps et je sais pouvoir compter sur nos agents dont je connais l'implication et leur attachement au service public.

Pour finir, nous voulons avec tous les élus de la Ville et de la communauté d'agglomération vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous nos vœux pour l'année 2021. Soyez assurés de notre engagement plein et entier à vos côtés.



PERMANENCES

Marie-Ange Baulu, Déléguée aux hameaux de Laborde et Jonches, tiendra ses permanences (susceptibles d'être modifiées par obligation) de 18h à 19h, le mardi 22 janvier à la mairie de Jonches (rue des Ecoles) et le mardi 19 janvier à la mairie de Laborde (rue Georges-Mothéré).

Margaux Grandrue, Maire déléguée de Vaux, tiendra ses permanences tous les vendredis de 14h30 à 18h15 en mairie annexe (margaux.grandrue@auxerre.com ou 07 67 83 31 68) et Sylvie Hello tiendra, quant à elle, les permanences des mardis, aux mêmes horaires.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE TERRITOIRE SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX !



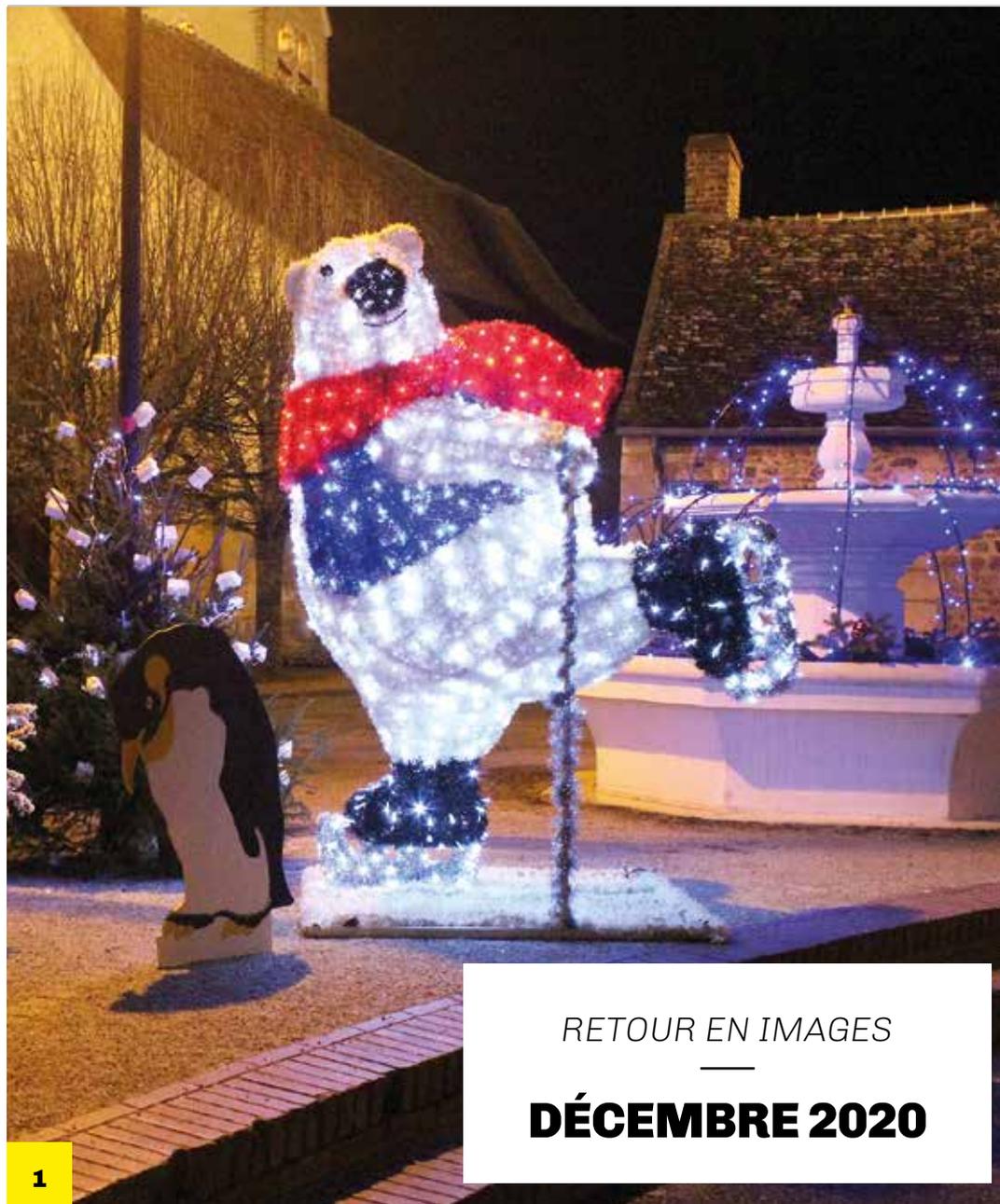
@aggloauxerrois
@villedauxerre



@agglo.auxerrois
@Ville.Auxerre

Crescent Marault

Président de la Communauté de l'Auxerrois,
Maire d'Auxerre



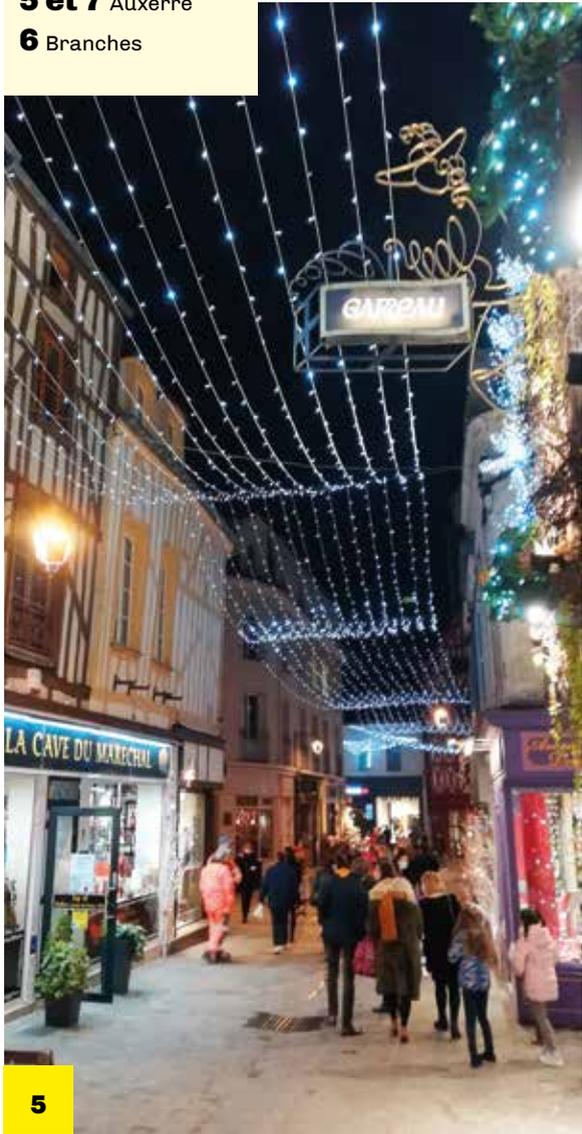
1

RETOUR EN IMAGES
—
DÉCEMBRE 2020



2

- 1 Monéteau
- 2 Perrigny
- 3 Gurgy
- 4 Appoigny
- 5 et 7 Auxerre
- 6 Branches



5



3



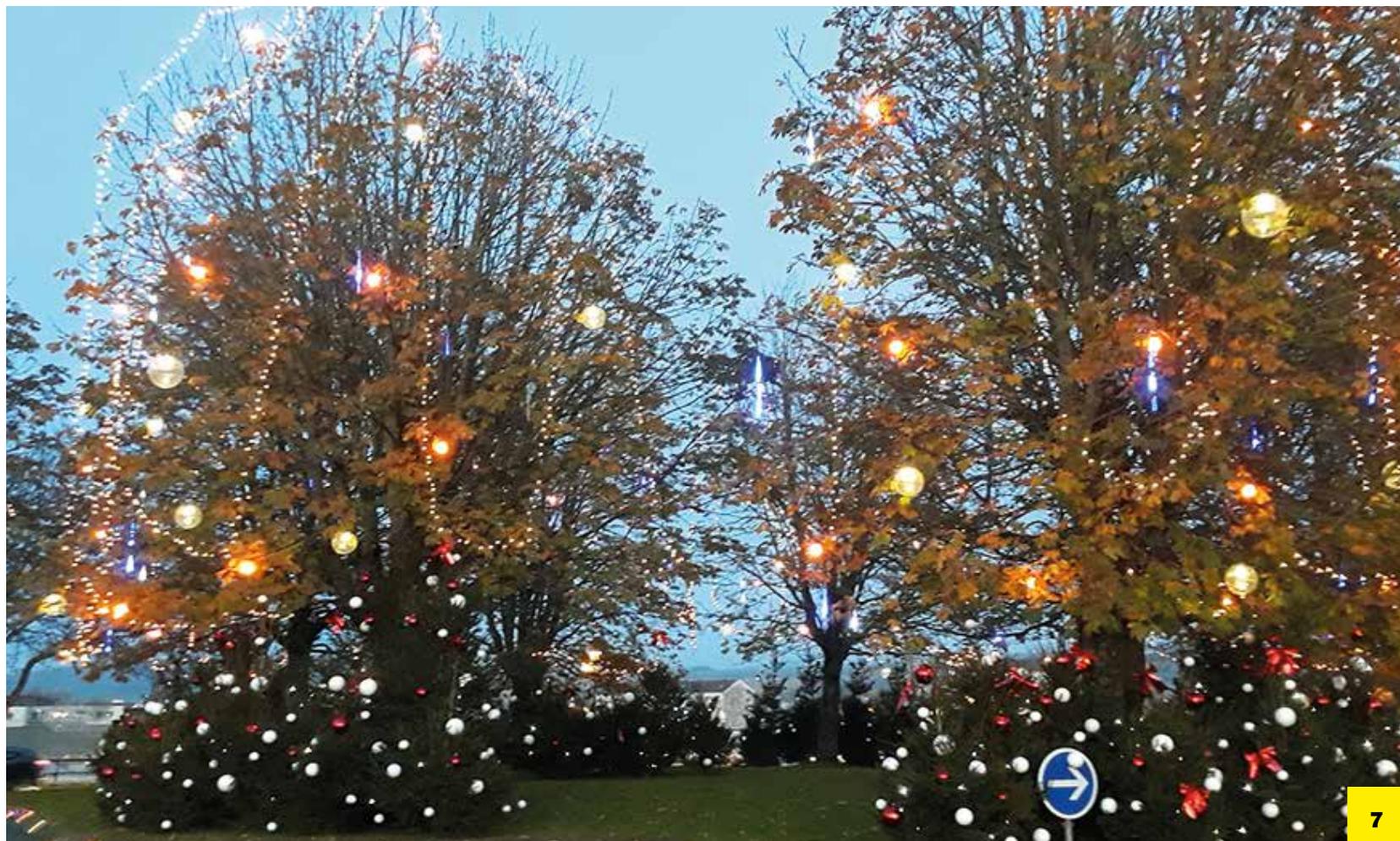
4

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 - Des illuminations et des décorations sur Auxerre et l'Auxerrois

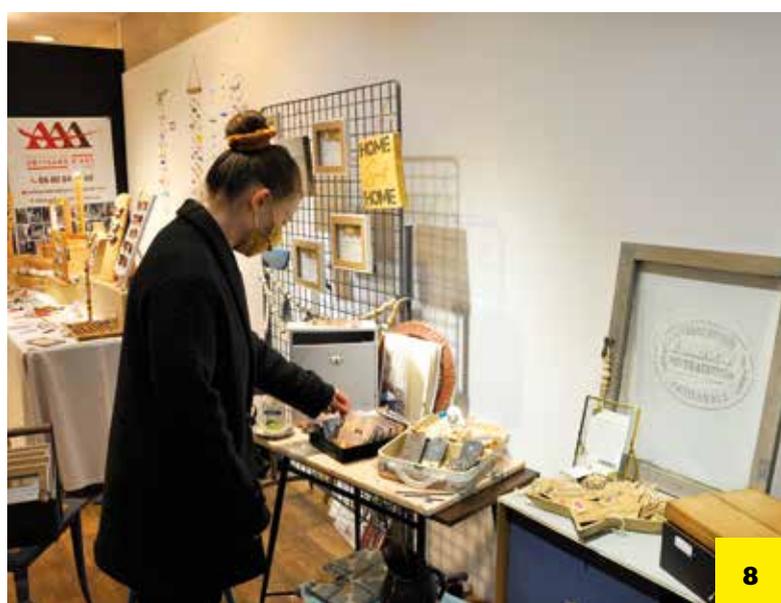
Il fallait bien quelques couleurs et de nombreuses lumières pour égayer ces fêtes de fin d'année et remplacer les manifestations et autres marchés qui ponctuent d'habitude la période de Noël. Nombreuses furent les communes à mobiliser leurs services pour proposer des décors féeriques. Certaines communes faisant même appel, comme à Appoigny, aux élus, bénévoles et enfants. L'objectif était simplement de procurer un peu de magie et de douceur à l'ensemble des habitants.



6



7



8

10. Retour à domicile

Un pensionnaire emblématique du Muséum a repris sa place jeudi 17 décembre.

Il est arrivé de Lyon, dans une caisse de transport réalisée sur mesure par le service logistique culturelle de la Ville. L'animal a dû être passé par la fenêtre. Hippopotame ? Rhinocéros ? Crocodile ? Découvrez la réponse page 20 de notre magazine.



9



10

8. Une boutique éphémère parfaite pour les achats de Noël !

Du 9 au 31 décembre, quatre artisans d'art ont pu exposer et vendre leurs produits grâce à la boutique éphémère installée place de l'Hôtel de ville à Auxerre (plus d'infos p.8).

9. Les monuments jouent aussi le jeu

Désormais chaque soir à la tombée de la nuit, la Tour Saint-Jean située Place Saint-Germain est mise en valeur par un éclairage spécifique, dont les scénarios sont appelés à évoluer au gré des événements (14-juillet, Noël...).

5

LA QUESTION DU MOIS

Comment trouver mon calendrier de collecte si je ne l'ai pas reçu ?



La distribution des calendriers de collecte a été effectuée en décembre, soit par les communes elles-mêmes, soit par le service environnement, soit par La Poste. Si toutefois, vous n'avez pas reçu votre calendrier, ils sont disponibles sur notre site internet www.agglo-auxerrois.fr ou à l'accueil de l'Agglomération. Vous y retrouverez toutes les informations concernant la collecte des déchets. Pour rappel, lors d'un jour férié, la collecte est décalée d'un jour, et ce pour tout le restant de la semaine. Ces reports sont matérialisés par un encadré rouge et des flèches afin de bien vous indiquer les bons jours de ramassage. Attention si le mois de janvier est le mois des étrennes, la Communauté de l'Auxerrois vous rappelle qu'elle ne fait pas de porte à porte. Si des faux agents se présentent chez vous, signalez-les à la police.

Si vous souhaitez poser une question, envoyez-la à redaction@agglo-auxerrois.fr



PRATIQUE

Des objets de la collectivité aux enchères

La Communauté de l'Auxerrois et la ville d'Auxerre, comme d'autres collectivités, vendent leur matériel et leurs biens immobiliers aux enchères. Sur la plateforme Agorastore, vous pouvez retrouver véhicules, matériels pour la gestion d'espaces verts, multimédia, meubles, etc. Une sorte de "boncoin" des collectivités. Le but de ce site internet, favoriser des enchères citoyennes, c'est-à-dire permettre à tous d'acquérir et de profiter des biens actuellement non-utilisés ou destinés à être détruits et ainsi

favoriser l'économie circulaire.

A noter que certains biens, pour des raisons légales, sont réservés aux professionnels. Une démarche qui s'inscrit dans la continuité des engagements de nos deux collectivités en matière de développement durable et de réemploi afin de réduire la production de déchets.

+ D'INFOS: Retrouvez les ventes de la Communauté de l'Auxerrois et de la Ville d'Auxerre sur www.agorastore.fr/ca-de-lauxerrois-et-ville-dauxerre

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une première réunion pour le Hub Hydrogène

Le 8 décembre dernier, l'Agglomération a organisé le premier comité de pilotage du Hub Hydrogène. 60 acteurs économiques et institutionnels ont répondu présents.

Cette réunion a ainsi permis à la Communauté de l'Auxerrois (CA), d'expliquer ce qu'est l'hydrogène et le rôle qu'il jouera dans la transition écologique. Le but était également d'identifier les acteurs du territoire intéressés par l'usage de cette énergie, et ceux souhaitant s'associer au projet de l'agglomération.

Rappelons que la CA souhaite s'engager pleinement dans le déploiement de cette énergie sur le territoire. La volonté étant que tous les axes de la filière soient représentés : transport, maintenance, production, stockage, distribution mais également recherche et développement, afin de créer un écosystème dédié.



EMPLOI

Un carrefour des carrières au féminin numérique

L'association FETE, Femmes Egalité Emploi, organise pour la 23^{ème} année consécutive le carrefour des carrières au féminin de l'Yonne. Cet événement départemental consiste à présenter à des jeunes filles ou des femmes en recherche d'emploi des métiers auxquels elles ne pensent pas spontanément. Contexte sanitaire oblige, l'événement en présentiel à Appoigny ne pourra se dérouler sous la forme habituelle. Une formule à distance via six web-rencontres vous est proposée du 18 au 23 janvier.

+ D'INFOS: www.fete-egalite.org/ccf-yonne



5000€

investis dans une entreprise d'avenir

LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS INVESTIT DANS TIME FOR THE PLANET

La Communauté de l'Auxerrois sera la première collectivité française à soutenir l'entreprise, à but non lucratif, *Time For The Planet* pour un montant de 5 000€.

Le but de cette entreprise ? Lever 1 milliard d'euros pour sauver la planète, rien que cela.

En effet, cette dernière a pour ambition de lever des fonds pour créer des entreprises luttant contre le réchauffement climatique et la fin des ressources naturelles, et cela à l'échelle mondiale.

Considérant que le temps n'est plus à la concurrence mais à la coopération, les entreprises créées par *Time For The Planet* rendront publiques toutes leurs découvertes, selon le principe de l'Open Source. Les bénéfices réalisés seront, quant à eux, réinjectés dans la création de nouvelles entreprises, créant ainsi une boucle vertueuse. Aucun dividende ne sera donc versé aux actionnaires. Moins d'un an après son lancement, *Time For The Planet* annonce avoir déjà rassemblé près de 1,2 millions d'euros et réuni 7 300 associés (cadres, dirigeants, chargé de RSE, personnalités, sportifs, ...). Leur objectif à court terme est de lancer les trois premières entreprises au premier semestre 2021. Un beau projet que la Communauté de l'Auxerrois est fière de soutenir !

+ D'INFOS: www.time-planet.com

DES PREMIÈRES ENTREPRISES AIDÉES PAR LE FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES



52
DOSSIERS
REÇUS

→
25 Auxerre
27 Agglomération

Le Fonds Régional des Territoires (FRT) soutient les dépenses d'investissement matériel, immatériel, ainsi que la trésorerie des entreprises auxerroises impactées par la Covid-19.

11 VALIDÉS →

MONTANT
57 000 €

41 EN COURS DE
VALIDATION

SECTEURS D'ACTIVITÉS LES PLUS REPRÉSENTÉS



Services



Hôtellerie



Commerces
de loisirs



Commerces
de bouche

TOP 3 DES DÉPENSES

1. DIGITALISATION DE L'ENTREPRISE
2. AMÉLIORATION DU LOCAL COMMERCIAL
3. ACHAT MATÉRIEL DIVERS



POLITIQUE DE LA VILLE

Des expositions « Bestiaires » réalisées dans quatre écoles auxerroises

Le contrat de ville a financé en 2020 une nouvelle action dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : l'exposition « Bestiaires à sauvegarder ».

Cette action a été menée dans le quartier de Sainte-Geneviève à Auxerre, avec des élèves issus de quatre écoles différentes de la maternelle au CP : l'école maternelle et élémentaire Renoir, et l'école maternelle et élémentaire Courbet.

Chacune d'entre elles avait pour mission de réaliser des œuvres d'art en 3D ou en grand format sur un thème commun « Bestiaires » et « Protection des animaux, de l'environnement » pour ensuite créer une exposition ouverte à tous.

Le but de cette action était alors de sensibiliser les élèves à l'environnement et aux animaux en voie de disparition.

Dans chaque école, le travail des élèves a ainsi été exposé, afin que parents et autres élèves puissent en profiter. En cette période un peu complexe, l'exposition n'a pas pu être ouverte au grand public et aux habitants, comme cela était prévu. Une exposition virtuelle a donc été mise en place pour qu'un plus grand nombre de personnes puissent profiter des œuvres réalisées par les enfants.

Ce projet, porté par la Ville d'Auxerre, a été réalisé en partenariat avec La Ruche, l'Arthothèque, Mouv'art et les bibliothèques.

+ D'INFOS : Découvrez le travail des élèves sur le lien suivant : <https://ece-renoir-auxerre.eclat-bfc.fr/>.

A SAVOIR

Pour réaliser ces expositions, chaque classe était associée à une œuvre de l'Arthothèque d'Auxerre ou à une œuvre d'un artiste de Mouv'Art.

Tout au long de l'année 2020, des interventions et ateliers ont été organisés dans les quatre écoles afin de confectionner les expositions proposées.

DES PORTES OUVERTES DANS LES CENTRES DE FORMATION DE L'AUXERROIS

Auxerre La Brosse à Venoy

Le Lycée agricole, le CFA et le CFPPA ouvriront leurs portes le samedi 30 janvier 2021 de 9h à 13h. Durant cette matinée, vous pourrez vous renseigner sur les différents cursus proposés de la 3^{ème} au BTS. Au sein de ces établissements, les formations proposées concernent l'aménagement paysager, l'hippologie, l'agriculture et l'agronomie, les travaux publics ainsi que les métiers des sciences et du laboratoire.

+ D'INFOS : www.terresdelyonne.com, Lycée La Brosse à Venoy

Pôle Formation 58-89

Le Pôle Formation 58-89 ouvrira ses portes à Auxerre le samedi 23 janvier. Afin de respecter les mesures sanitaires, le centre de formation a mis en place un système de prise de rendez-vous. L'inscription se fait sur le site suivant : www.pole-formation.net

+ D'INFOS : Pôle Formation, 6 route de Monéteau à Auxerre.

Compagnons du devoir

Le centre de formation met en place des journées portes ouvertes 100% numériques, les 16 et 17 janvier 2021. Une série de webinaires sera alors mise en place afin de vous informer des parcours de formation, et des métiers proposés. L'inscription se fait sur le site : www.formezvous-sautrement.fr

+ D'INFOS : Compagnons du devoir, 6 rue Saint-Pèlerin à Auxerre.

DES PERMANENCES D'INFORMATION À L'ADAPT YONNE

Votre handicap ne vous permet plus d'exercer votre métier ? Vous souhaitez un reclassement professionnel ? L'ADAPT Yonne peut vous recevoir sur rendez-vous afin de répondre à toutes vos questions. Ce mois-ci, des rendez-vous pourront être pris les jeudis 7 et 22 janvier matin à Monéteau. A savoir que tous les mois, deux permanences sont effectuées dans ce centre de l'Auxerrois.

Pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à appeler l'accueil de Monéteau au 03 86 47 39 00.

+ D'INFOS : ADAPT Yonne, 16 rue de la Chapelle à Monéteau.

STADE NAUTIQUE



Le stade nautique devrait rouvrir ses bassins

A l'heure où nous imprimons, le stade nautique de l'Auxerrois devrait rouvrir ses portes le 20 janvier. Cette information est bien évidemment soumise à l'évolution de la crise sanitaire et des restrictions gouvernementales qui en découlent. Nous vous tiendrons informés de sa réouverture sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux. •

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr

EAU POTABLE

Des travaux d'assainissement à Chevannes

Du 18 janvier au 19 février, des travaux sur le réseau d'assainissement de Chevannes vont être effectués. Un réseau de collecte des eaux usées va être créé. Des perturbations pourraient être rencontrées rue la Porte d'en haut, rue de la Paix et Vau derrière. Coût total des travaux, 173 131 euros. •

COMMUNICATION

Associations, bénéficiez de notre réseau d'affichage

La Communauté de l'Auxerrois dispose d'un réseau d'affichage sur des supports de mobilier urbain. Si vous souhaitez mettre en avant un événement qui se déroule sur l'une de nos 29 communes vous pouvez peut-être bénéficier de l'un de nos réseaux. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous envoyer un mail à affichage@agglo-auxerrois.fr •

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une réussite pour la boutique éphémère des artisans d'art

Courant décembre, une boutique éphémère a vu le jour place de l'hôtel de ville à Auxerre. Mise en place par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et la Communauté de l'Auxerrois, cette boutique était alors l'occasion pour les artisans d'être au contact de leur clientèle. En effet, en cette période difficile, où les différents salons et marchés de Noël étaient annulés, maintenir une proximité avec les clients était essentiel.

Les quatre artisans présents au sein de la boutique : Manon Jarry-Sarfati de l'Atelier MJS Déco, Géraldine Carré de G CREE, Valérie Bellot de Scrap Vintage et Cédric Lefèvre de TK Blacksmith ont été ravis de l'opération. Pour eux, cette initiative a été un réel coup de pouce pour leur chiffre d'affaire et leur activité en cette période de crise. •

+ D'INFOS : voir photo page 5.

VOTRE SAPIN EST UN HÉROS, IL SE RECYCLE !

Il vous a accompagné pendant les fêtes, il est désormais temps de lui donner une seconde vie. Afin qu'il devienne du compost ou du broyat, apportez votre sapin au point de collecte le plus proche de chez vous. Pour que ce dernier soit accepté pour le ramassage, il doit être sans boules ni guirlandes. Il peut en revanche être floconné ou dans un sac biodégradable. Une fois la date de la collecte dépassée, vous devrez vous rendre dans l'une de nos sept déchèteries, sur rendez-vous, pour déposer votre sapin.

+D'infos : Tous les points de regroupement sont à retrouver via notre cartographie sur notre site internet www.agglo-auxerrois.fr

Attention : la date limite de dépôt des sapins est **la veille** du jour de la collecte indiquée dans ce tableau

LUNDI 18 JANVIER AUXERRE	MARDI 19 JANVIER AUXERRE	MERCREDI 20 JANVIER COMMUNES	JEUDI 21 JANVIER COMMUNES	VENDREDI 22 JANVIER COMMUNES
LES CONCHES / LES CLAIRIONS	CENTRE-VILLE	BRANCHES	VALLAN	COULANGES-LA-VINEUSE
LES ROSOIRS	SAINT-GERVAIS /BRAZZA	APPOIGNY	GY L'ÉVÊQUE	JUSSY
SAINT-SIMÉON	RIVE DROITE	GURGY	ESCAMPS	ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE / LA COUR BARRÉE
SAINTE-GENEVIÈVE	VAUX	VILLENEUVE-SAINTE-SALVES	CHEVANNES	VINCELLES
BRICHÈRES	LABORDE	MONTIGNY-LA-RESLE	VILLEGARDEAU	VINCELOTTES
BOUSSICATS	JONCHES	BLEIGNY-LE-CARREAU	LINDRY	IRANCY
SAINT-JULIEN / SAINT-AMÂTRE	LES CHESNEZ	VENOY	CHARBUY	CHAMPS-SUR-YONNE
PIEDALLOUES		QUENNE	PERRIGNY	SAINTE-BRIS-LE-VINEUX
		CHITRY-LE-FORT	SAINTE-GEORGES-SUR- BAULCHES	AUGY
			MONÉTEAU / LES ARCHIES	

Une nouvelle vocation pour le Pôle Environnemental

Lors du conseil communautaire du 17 décembre dernier, il a été décidé que le Pôle Environnemental sera un équipement pour les entreprises, dédié au développement de l'économie verte et innovante.

Conçu premièrement pour accompagner au mieux le grand public et les entreprises dans leur transition écologique, le Pôle Environnemental se spécialise dorénavant pour accueillir le monde de l'entreprise dans son enceinte.

Malgré ce changement, le bâtiment garde son ADN et reste dédié à l'environnement et au développement de l'économie verte.

Un lieu d'accueil pour les entreprises

Le Pôle Environnemental accueillera des entreprises et porteurs de projets qui travailleront sur les problématiques de l'économie verte et innovante. Une offre locative adaptable sera alors proposée en fonction de leur maturité. Des services mutualisés comme l'accès à des salles de réunion, de conférence, ou encore au WIFI et au courrier seront proposés, tout comme un accompagnement personnalisé pour les porteurs de projets.

Ainsi, l'objectif de ce bâtiment sera de favoriser la création et le développement d'entreprises sur le territoire, mais également de capter des porteurs de projets innovants dans le domaine de l'économie verte afin qu'ils s'installent sur l'agglomération.

Un lieu d'échange et de synergie

Ce bâtiment communautaire a également pour vocation d'être un lieu d'échange et de synergie autour de cette thématique difficile à appréhender qu'est la transition écologique. Il permettra ainsi de centraliser les échanges autour de ces sujets à forts enjeux, et facilitera la mise en relation des différents acteurs. Le but étant de créer un réel écosystème de l'économie verte au sein de ce lieu, optimisant ainsi l'accompagnement des entreprises sur ce sujet.

Un bâtiment pour catalyser la filière hydrogène

Au dernier trimestre 2020, la Communauté de l'Auxerrois a confirmé son souhait de créer une filière hydrogène au sein de l'agglomération. Le Pôle Environnemental jouerait ainsi un rôle essentiel dans le développement de cette filière. En effet, le bâtiment serait le point central des discussions hydrogène et LE lieu de rencontre des acteurs économiques gravitant autour de cette thématique. Il permettra également d'accueillir les événements associés à la filière comme des conférences ou encore des ateliers. Le Pôle aura aussi pour rôle d'accueillir des entreprises travaillant sur l'ensemble de la filière (recherche, production, stockage, transport et distribution) afin de consolider le positionnement de l'agglomération sur cette thématique d'avenir.

Un Bâtiment labellisé Haute Qualité

Environnementale (HQE)
La Pôle Environnemental a été conçu dans une démarche globale pour le respect de l'environnement et est dorénavant labellisé HQE. Pour obtenir cette labélisation, la conception du bâtiment a dû être réfléchie afin de répondre à certains critères environnementaux, de confort (acoustique, olfactif, visuel), ou encore d'éco-conception.

Où est situé le Pôle Environnemental ?

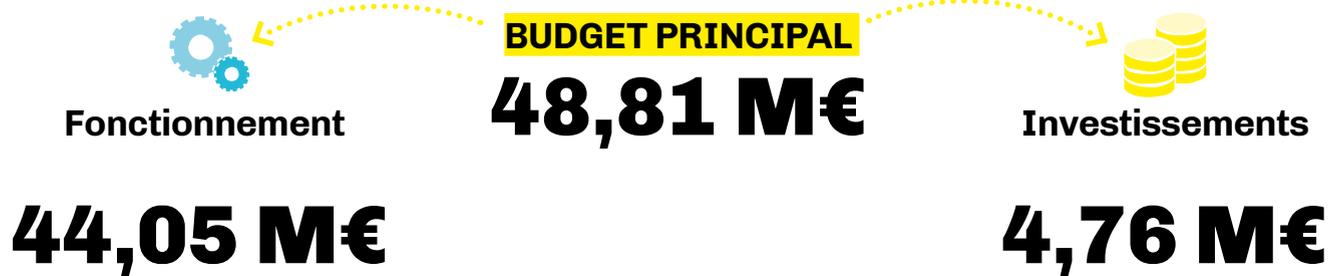
Le Pôle est situé au sud-est d'Auxerre, à proximité de l'Université de Bourgogne, d'Auxerrexpo et de la sortie n°20 de l'autoroute A6.

[Le Pôle Environnemental vu de l'extérieur](#) ↓

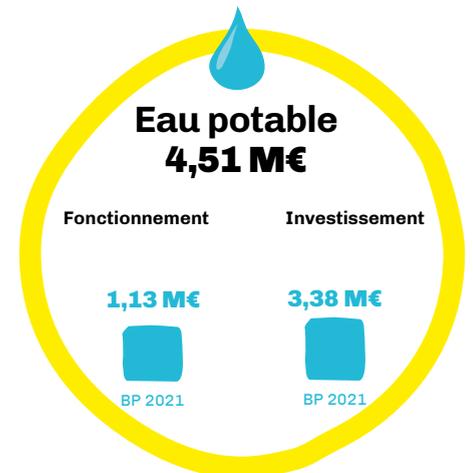
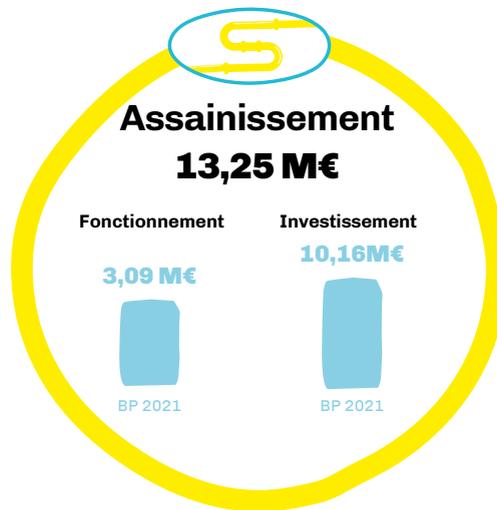
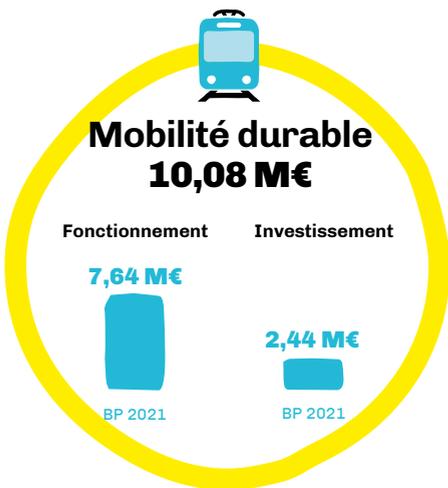


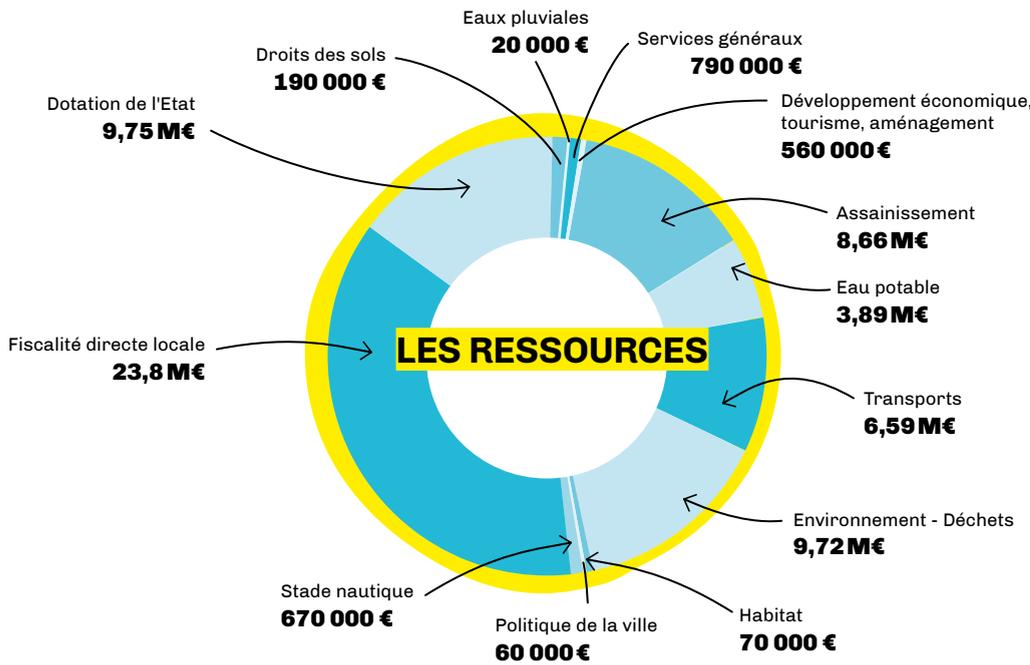
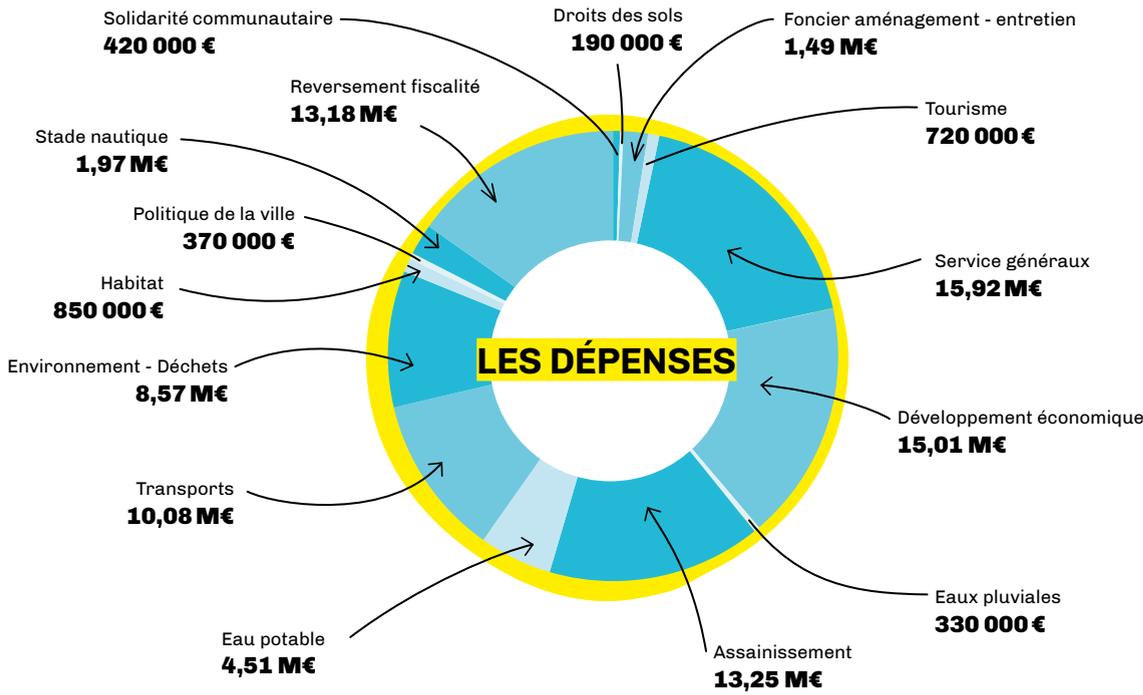
Un budget de sincérité et de sérénité

La Communauté de l'Auxerrois influe sur la vie quotidienne de ses habitants. L'objectif de ce budget 2021, maîtriser les coûts de fonctionnement pour se dégager des capacités d'investissement. Ainsi, de futurs projets pourront être financés comme la rocade sud, l'aire d'accueil des gens du voyage ou encore le renouvellement urbain des quartiers. Pour cette nouvelle année : nouvelle dimension pour le Pôle environnemental, accent mis sur le développement économique avec les différentes aides économiques, réception des premiers bus à hydrogène, premières implantations d'entreprises sur AuxR_Parc.



8 BUDGETS ANNEXES





! Légende
 M€: millions d'euros
 BP: budget primitif

L'hydrogène, un axe stratégique

En 2021, les premiers bus à hydrogène parcourront le territoire de la Communauté de l'Auxerrois. Cinq bus seront mis progressivement en circulation. La station hydrogène sera quant à elle, livrée à l'automne 2021. L'enveloppe totale d'acquisition pour ce nouveau mode de transport s'élève à 3,5 M€ HT, subventionnées à hauteur de 1,8M€. L'utilisation de ces nouveaux véhicules contribuera au renouvellement du parc de transport roulant au gasoil.

Soutenir les acteurs économiques

Au delà du soutien habituel aux commerces dans le cadre des boutiques tremplins, la Communauté de l'Auxerrois va mobiliser, en partenariat avec la Région, des fonds importants. Le budget 2021 va ainsi permettre à l'Agglomération de jouer pleinement son rôle d'amortisseur de la crise économique. Ces enveloppes se répartissent en 305 244 € mobilisables pour des projets d'investissement et 373 076 € pour une aide au fonctionnement (loyers, charges, ...) pour les structures en difficulté.

AuxR_Parc, une commercialisation rapide attendue

Les premières ventes sur la zone d'activités AuxR_Parc ont été validées en 2020 par le conseil communautaire. Malheureusement le contexte sanitaire a conduit au décalage des projets. C'est donc cette année que les trois premiers lots devraient être acquis pour une valeur de 1,96 M€. Au départ, le marché de travaux s'élevait à 14,5 M€. Sur le budget 2021, il reste 652 000€ de travaux à inscrire, le solde ayant déjà été payé et financé lors des années précédentes. L'emprunt doit désormais être remboursé rapidement, d'où l'objectif prioritaire de la collectivité de vendre au plus vite les différents lots de la zone.



Le sport, vecteur d'attractivité pour l'Auxerrois

Le sport fait partie intégrante de la vie Auxerroise. Au quotidien, les actions et activités sportives se succèdent tout au long de l'année et ce, pour près de onze mille pratiquants. Cette vitalité du sport, reconnue au niveau national par différents labels, encourage la municipalité à voir plus grand et se mobiliser sur la perspective des Jeux Olympiques de 2024.

1 Un label Ville active et sportive qui vient récompenser un Projet sportif territorial bien en place

Le jeudi 19 novembre dernier, la ville d'Auxerre a obtenu le label *Ville Active et Sportive*. Le premier laurier de ce label a été donné à la Ville lors d'une cérémonie par visio-conférence en présence de la ministre déléguée aux sports Roxana Maracineanu. Le premier palier de ce label est une reconnaissance de la politique sportive innovante et de l'offre d'activités physiques et sportives diversifiées portées par l'ensemble des clubs sportifs auxerrois et la municipalité. "C'est la récompense pour le travail accompli du service des sports, mais aussi par celui d'Yves Biron, ex-adjoint aux sports", souligne Hicham El Mehdi, maire-adjoint en charge des sports. Objectif pour le nouvel élu, "obtenir trois lauriers en 2022". Ce label est aussi le reflet de la politique

sportive de la ville (PST) d'Auxerre portée par le Projet sportif territorial mis en place depuis 2019. Cet outil de développement du territoire a pour but de définir la politique sportive de ce dernier. Il est organisé autour de quatre axes principaux, les valeurs du sport et des activités physiques vecteurs d'épanouissement humain du citoyen, le sport enjeu de santé publique, l'accompagnement de la vie associative sportive et Auxerre et l'accueil de grands rendez-vous sportifs. Mis en oeuvre par les services de la Ville mais également par les clubs et associations sportives, ce PST veut proposer à chaque Auxerrois la pratique qui lui convient. Pour cela, divers temps forts sont en place comme la découverte de multisports chaque été avec Green Stadium.*



Chaque année, la ville d'Auxerre propose gratuitement la découverte de multisports avec l'opération Green Stadium. En 2020, 1 586 personnes ont été accueillies.

2 Auxerre, terre de jeux 2024

La perspective des Jeux Olympiques de Paris en 2024 est une aubaine pour la ville d'Auxerre. La nouvelle municipalité compte bien profiter de l'aura de cet événement planétaire. Après avoir obtenu le label, Terre de jeux 2024, Auxerre entre en course pour accueillir une ou plusieurs délégations. En octobre 2020, deux sites auxerrois, le Stade de l'Abbé-Deschamps et le Stade Pierre-Bouillot (stade du Racing Club Auxerrois) ont été retenus pour servir de centre de préparation aux JO 2024. Ces deux sites seront ouverts aux délégations à l'été 2021 pour préparer les athlètes du monde entier à concourir. Pour attirer les délégations, un ambassadeur bénévole a été choisi par le Conseil Départemental. C'est le célèbre journaliste et commentateur sportif Nelson Monfort qui s'occupera de cette tâche. Sa mission, convaincre les délégations de venir s'entraîner dans l'un des sept centres icaunais retenus par les organisateurs de Jeux Olympiques. Outre la réception de délégations étrangères, Auxerre veut profiter de ce coup de projecteur mis sur la commune pour montrer et affirmer sa politique sportive, ses équipements de qualité ou prouver que son territoire est un vecteur d'attractivité et d'efficacité sportive. Des événements viendront agrémenter cette ferveur jusqu'à l'été 2024 avec les Jeux Olympiques de Paris.*

3 Le sport, enjeu de santé publique

Axe deux du Projet sportif territorial, le sport santé est un grand enjeu de société. Un partenariat avec le Réseau sport santé Bourgogne-Franche-Comté et son antenne au Comité départemental Olympique et sportif a été mis en place. C'est ainsi qu'à vu le jour le dispositif Parcours d'accompagnement sportif pour la santé. Ce PASS est une véritable passerelle entre le milieu médical et le mouvement sportif. Il permet aux professionnels de santé de prescrire une activité physique adaptée à leurs patients éloignés jusqu'alors de la pratique et de les orienter auprès de clubs ou associations sportives ou collectivités ayant formé leurs éducateurs sportifs au sport-santé. Le but, développer l'activité sport-santé et le sport sur ordon-

nance. Depuis 2004, l'État motive la mise en place d'un programme de prévention de la santé par la pratique d'activités physiques et sportives adaptées à la santé des adultes sédentaires. Ce programme se développe sur le territoire puisqu' Auxerre, Escamps et Saint-Georges-sur-Baulche proposent Activ'Santé. La prise en charge de l'obésité pédiatrique est également un enjeu important. Le but, contribuer à la stabilisation de l'obésité de l'enfant et de l'adolescent et harmoniser les pratiques des acteurs de la prévention, du dépistage et de la prise en charge. Un réseau ville-hôpital est en place dont l'objectif est de permettre à l'enfant en surpoids et sa famille d'accéder à une prise en charge multidisciplinaire, coordonnée et de proximité.

4 Le sport accessible à tous

L'enjeu du sport pour tous fait partie du Projet sportif territorial. C'est pourquoi la Ville soutient les clubs ou événements autour du handisport. Dernier exemple en date, la dotation de dix fauteuils roulants pour enfants pour le Handball Club Auxerrois. Avec notamment la participation

de la ville d'Auxerre, le club s'est doté de ces fauteuils 100 % made in France. L'objectif de l'opération, permettre aux enfants en situation de handicap d'accéder à une pratique sportive mais également, sensibiliser les plus jeunes au handicap pour construire ensemble une société plus inclusive.

"Le sport santé, pôle très important, sera renforcé rapidement avec la participation active de Maryline Saint-Antonin, adjointe à la santé, et celle de nos éducateurs. Nous voulons en particulier que tous nos éducateurs soient formés pour répondre à ce défi grâce à la formation Activité physique adaptée. C'est une volonté forte de la nouvelle municipalité et la concrétisation d'un enjeu de campagne."

Hicham El Mehdi

Adjoint au maire d'Auxerre en charge des sports

↓ Match de handball adapté du Handball Club Auxerrois au Complexe Serge Mésonés à Auxerre.



5

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITÉ

La ville d'Auxerre dispose d'un parc sportif conséquent. 50 000 m² d'installations couvertes, 205 122m² d'installations extérieures pour un total de 70 équipements sportifs. Des équipements sportifs de qualité qui permettent aux Auxerrois une pratique sportive en toute sécurité. La Ville dispose déjà d'un nouvel équipement avec le terrain synthétique du stade. Un second est de plus en voie de finalisation sur les Hauts d'Auxerre. Ces équipements de qualité permettent aux

sportifs auxerrois de briller dans leurs disciplines. Outre l'AJ Auxerre, d'autres sportifs brillent au-delà des frontières municipales. L'OCKA compte de nombreux athlètes médaillés dont le plus titré d'entre eux, Cyrille Carré. D'autres sports ne sont pas en reste, Auxerre compte de nombreux champions en tennis, boxe ou encore course à pied...

000

"En une période où la Ville fait des efforts important pour réduire ses frais de fonctionnement, j'ai tenu à ce que les subventions de fonctionnement allouées aux clubs ne soient pas diminuées mais que bien au contraire, elle soient sanctuarisées et ne connaissent aucune baisse. Une enveloppe a été mise en place pour aider ponctuellement les événements exceptionnels."

Hicham El Mehdi

Adjoint au maire d'Auxerre en charge des sports

"Nous allons créer des journées de sensibilisation qui permettront aux habitants de redécouvrir les différents sports et ainsi encourager leur inscription dans les clubs qui ont vu leur nombre d'adhérents et de bénévoles baisser du fait de la pandémie."

Hicham El Mehdi

Adjoint au maire d'Auxerre en charge des sports

6 Des clubs touchés par la Covid-19

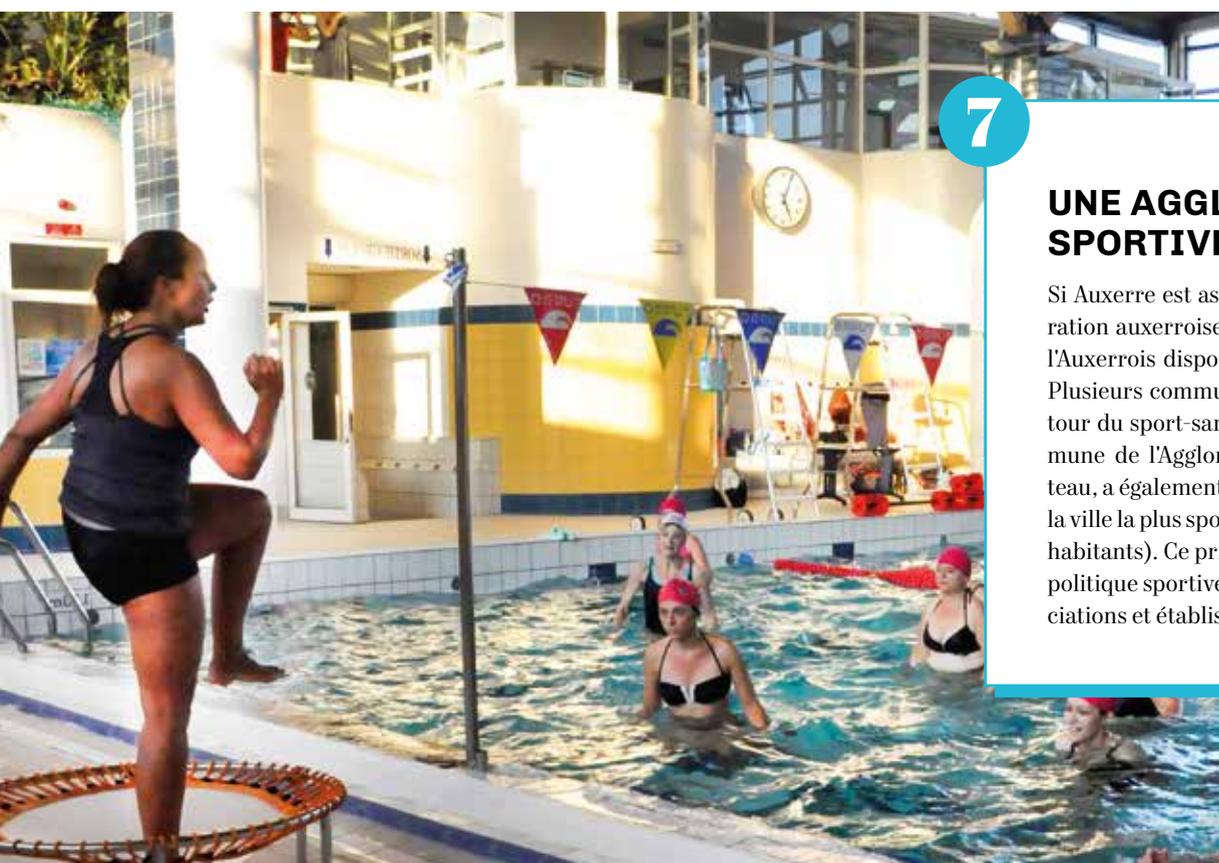
La crise sanitaire de la Covid-19 n'a pas épargné le monde sportif. Elle affecte les finances des clubs ou des associations mais également la motivation des Auxerrois à renouveler leur licence. L'explosion de la pratique du sport individuel n'a pas aidé à arranger la situation déjà bien difficile depuis le premier confinement. Selon une enquête établie par l'Office municipal des sports d'Auxerre au cours du mois d'octobre, ce sont les plus de 18 ans qui ont le plus souffert dans leur pratique sportive. Seuls 55% des clubs ont maintenu ou augmenté leur effectif dans cette catégorie. Coût de la licence, confinement, absence de compétitions, sont autant de raisons pour lesquelles les Auxerrois ont déserté les gymnases. Côté finances, l'annulation d'événements,

les ristournes sur les licences ainsi que le contexte économique peu propice à la recherche de partenariats privés mettent à mal l'économie du monde sportif. Une reprise des activités physiques et sportives dès le 20 janvier est en ligne de mire, si les conditions sanitaires le permettent. Des aides sont mises en place à destination des clubs et associations sportives par le gouvernement. Un guide d'accompagnement est à retrouver sur le site internet du Comité national olympique et sportif français. L'Office municipal des sports d'Auxerre va également accompagner les clubs à travers un Plan de relance. La Ville organisera différents temps forts autour du sport en 2021 afin de redonner goût aux Auxerrois de l'activité sportive.

7

UNE AGGLOMÉRATION SPORTIVE

Si Auxerre est assurément une ville de sport, l'Agglomération auxerroise n'est pas en reste. La Communauté de l'Auxerrois dispose d'un stade nautique basé à Auxerre. Plusieurs communes ont mis en place des moments autour du sport-santé (voir encadré 3). La deuxième commune de l'Agglomération en terme d'habitants, Monéteau, a également reçu le trophée départemental 2019 de la ville la plus sportive de l'Yonne (catégorie plus de 2000 habitants). Ce prix vient récompenser Monéteau pour sa politique sportive et son dynamisme à travers ses 21 associations et établissements sportifs.



Le sport en chiffres



11 000
SPORTIFS SUR
AUXERRE



118 clubs ou associations

qui proposent 51 disciplines



500 000 €
de budget



70
ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



250 000
ENTRÉES EN
MOYENNE PAR AN
AU SNAS



L' Office Municipal des Sports

L'OMS est une association pour la promotion du sport à Auxerre. Son but, développer le sport dans la commune autour de trois axes principaux : offrir la meilleure pratique possible des activités sportives, fédérer le mouvement associatif sportif et contribuer à l'élaboration d'une politique sportive locale.

+ D'INFOS: www.omsauxerre.com



Le comité départemental Olympique et sportif (CDOS)

Le CDOS a pour mission principale de promouvoir et favoriser le développement de la pratique sportive dans le respect des valeurs du sport transmises par l'idéal olympique. C'est l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales et des institutions publiques. Son rôle, coordonner et fédérer le mouvement sportif sur le département et servir la cause du sport par l'aide et le soutien aux bénévoles et à leurs projets.

+ D'INFOS: yonne.franceolympique.com



Un répertoire des clubs sportifs

Un répertoire des clubs sportifs et associations sportives présentes sur la ville d'Auxerre est à votre disposition pour faire vos choix d'activités pour vous ou vos enfants. Vous pouvez retrouver ce répertoire sur le site internet de la Ville.

+ D'INFOS: www.auxerre.fr



Escale touristique et culturelle à Gurgy

Au nord d'Auxerre, Gurgy est une commune tranquille au bord de l'Yonne. Douce à vivre, mais dynamique ! De multiples services, commerces, attractions touristiques ou encore culturelles sont à disposition de ses habitants, comme de ses visiteurs.

RENCONTRE AVEC JEAN-LUC LIVERNEAUX, maire de Gurgy, conseiller communautaire.



1 700
HABITANTS



13,12 KM²
DE SUPERFICIE COMMUNALE

1 ESPACE
CULTUREL

Située au nord de la ville-centre de l'Agglomération et entourée de grosses communes, Gurgy a pourtant tout d'une grande. Historiquement, commune rurale, elle offre désormais autant de services ou presque que les villes limitrophes. Sa particularité : elle n'est pas traversante, comme peuvent l'être Monéteau ou Appoigny, ses voisines.

UNE ÉTAPE D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE

A l'origine, Gurgy est une commune agricole. Elle disposait à l'époque de beaucoup de fermes. Désormais, ces terres sont moins nombreuses, et celles restantes sont louées à des agriculteurs pour la culture de différentes céréales. Côté patrimoine, l'église Saint-André, sans clocher, est située au cœur du bourg. Gurgy est dotée également d'un espace culturel, d'une échelle à poissons et du Château de Guillebeaudon (château privé).

UNE CARAVANE DE SERVICES AUX HABITANTS

Gurgy a tout pour attirer. De nombreux commerces sont à disposition de ses habitants : épicerie, boulangerie, restaurants, coiffeur, blanchisserie, etc. Côté services à la personne, la commune est bien desservie : assistantes maternelles, micro-crèche, artisans... Un cabinet médical y est installé. Une maison de la jeunesse accueille les enfants de 3 à 12 ans pendant la période scolaire et les 11 à 17 ans hors période scolaire. De plus, un vivier associatif dynamise Gurgy. 22 associations autant sportives que culturelles animent la commune. "Le comité des fêtes vient d'être relancé, il a été contraint par le contexte sanitaire mais dès que la situation s'améliorera, ils pourront lancer leurs animations", explique Jean-Luc Liverneaux.

+D'infos et de photos : www.agglo-auxerrois.fr

UNE HALTE TOURISTIQUE

Gurgy mise beaucoup sur le tourisme. L'Escale fluviale est composée d'une aire de camping-cars et d'une halte fluviale avec un ponton. Sur la saison 2019, 5 303 camping-caristes et 2 887 plaisanciers y ont fait une halte. Des chalets commerçants animent le site toute la saison en proposant produits locaux et dégustations. "Les travaux de la vélo-route Bourgogne sont terminés. Le tronçon Monéteau-Gurgy est fini. On va pouvoir développer tout ça. Il y a plein de choses à mettre en avant chez nous", affirme l'édile de la commune. "Un parcours de randonnée "Au fil de l'eau" va être labellisé et banalisé par l'Office de tourisme. Cela va amener un autre regard et retentissement pour l'Auxerrois."

UNE PAUSE CULTURELLE

Un espace culturel est implanté sur la commune. Tout au long de l'année, diverses expositions défilent dans ce lieu chargé d'histoire. C'est depuis l'incendie en 2006 que le bâtiment est devenu une résidence d'accueil d'artistes contemporains. Avant cela, le bâtiment servait de maison commune, de bibliothèque ou encore de cabinet médical. Gurgy est le terrain de jeux de la sculptrice Nacéra Kainou. Elle est Chevalier des arts et des lettres et peintre officielle des armées. Elle a réalisé le buste de Christelle Loury. "En 2016, Gurgy a reçu la Marianne de l'Yonne dans la catégorie animations pour récompenser nos manifestations culturelles", se satisfait Jean-Luc Liverneaux.

LES PROJETS DU MANDAT

"Le gros projet qui nous attend, la restructuration du groupe scolaire. Sa validation devrait intervenir dans les mois à venir. Pour les projets déjà aboutis, nous avons remis en route le comité des

fêtes. Aussi, nous avons désigné des référents de quartiers afin d'apporter des idées et de les associer à des problématiques".

SES RELATIONS AVEC L'AGGLOMÉRATION

"Gurgy est une commune historique de l'Agglomération, on était déjà là, au tout début, en 1973 quand cela s'appelait SIVOM puis on a connu toutes les évolutions en communauté de communes, avant de devenir ce que l'on connaît comme Communauté d'Agglomération. Il y a beaucoup de nouveaux maires, il faut prendre le temps de se connaître. Nous avons le même bassin de vie. L'objectif est d'emmener les projets ensemble. De grands enjeux nous attendent. Dans les 36 mois qui arrivent, il va falloir construire le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Les services de l'Urbanisme de l'Agglomération vont d'abord faire le tour de nos communes. Il faut travailler pour l'intérêt de notre communauté".

**L'incontournable
de la commune**

Quand je vante ma commune, je vante toujours l'échelle à poissons. C'est l'une des dernières dans l'Yonne ! Construite en 1885, VNF nous l'a laissée lors de la réfection du barrage.

Jean-Luc Liverneaux

le **supplément** *auxerre*

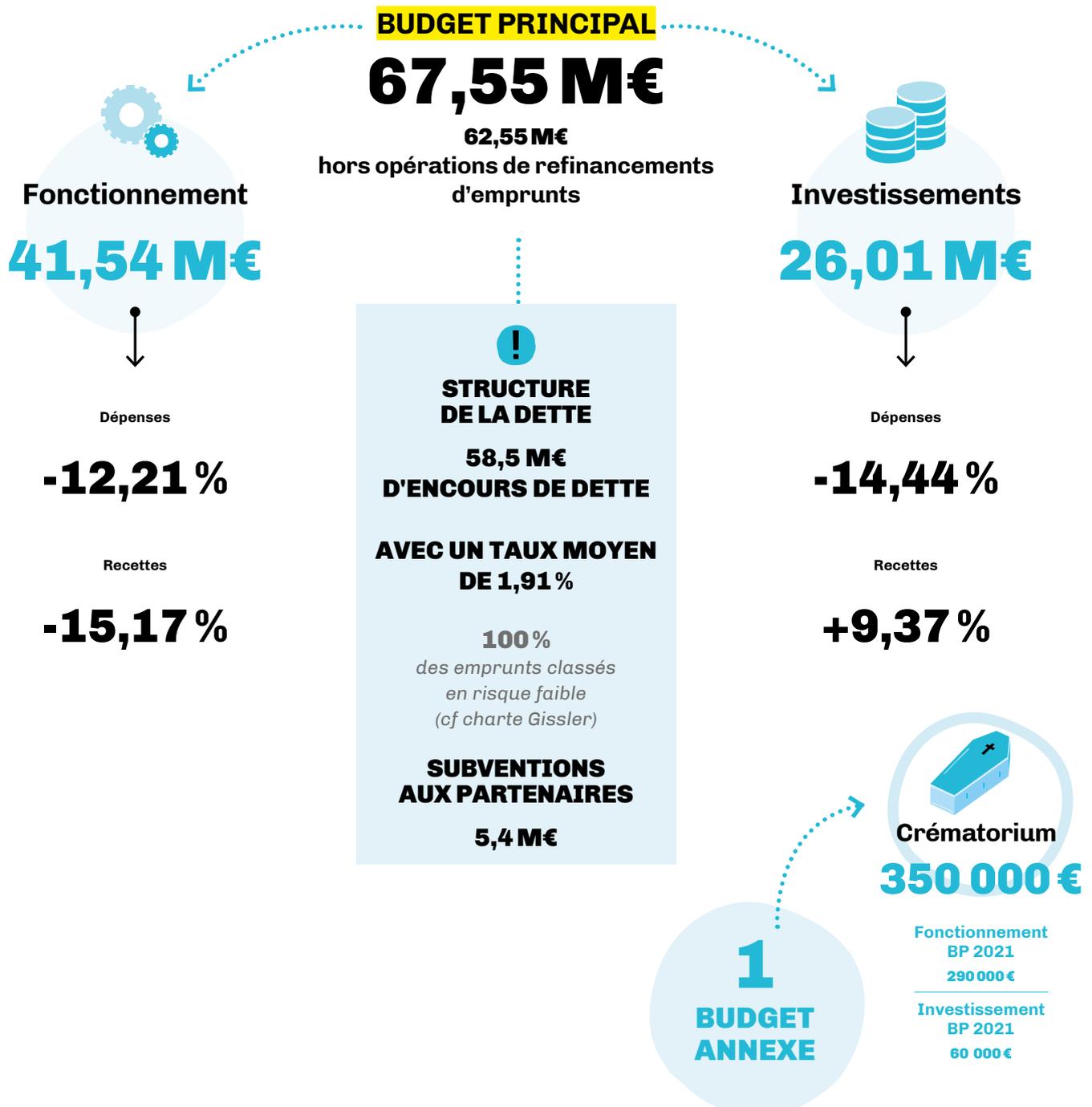
JANVIER 2021

#22



Maîtriser les dépenses pour mieux construire l'avenir

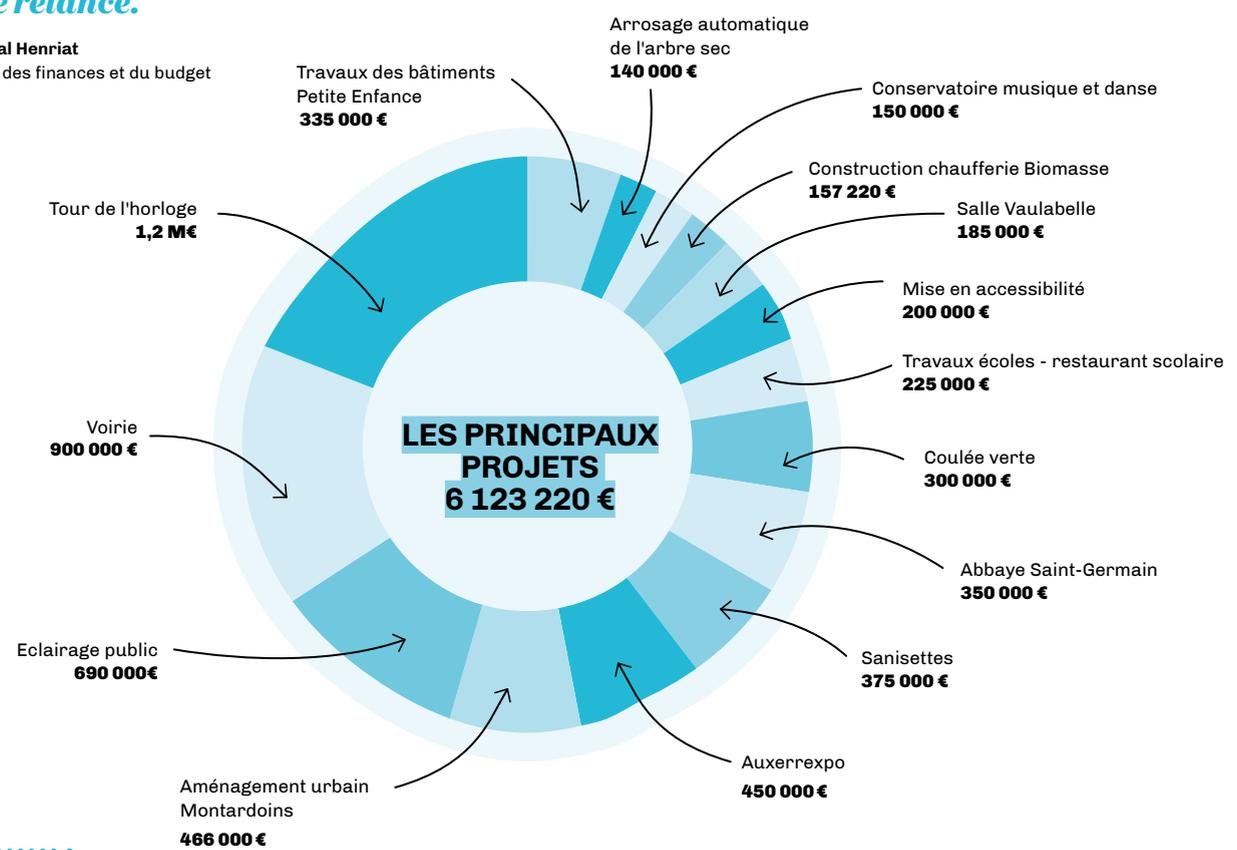
Maîtriser les coûts, réinterroger les politiques publiques, ne pas augmenter la fiscalité locale et garder un service public de qualité. Voici en quelques mots les principes qui présideront au budget 2021 de la Ville d'Auxerre. Dans un contexte rendu encore plus complexe avec la crise sanitaire et économique, le budget de la Ville est placé sous le signe de la prudence mais aussi sous celui de la recherche de financements auprès de partenaires institutionnels. Cette recherche de financements et d'optimisation permettra in fine de voir des projets ambitieux et structurants aboutir.





"Nos marges de manœuvre sont réduites mais nous nous positionnerons stratégiquement afin de profiter des enveloppes des plans de relance."

Pascal Henriat
Maire-adjoint chargé des finances et du budget



Légende
M€: millions d'euros
BP: budget primitif

➔ A la recherche de financements

Afin d'augmenter les capacités d'investissement de la Ville, une recherche de tous les financements possibles est étudiée minutieusement par la direction du contrôle de gestion. Pour tous les projets présentés, la direction étudie et réalise du sur-mesure pour répondre aux critères des financeurs (phasage des travaux, facturation détaillée par poste de dépenses) afin de tout optimiser et obtenir le maximum de dépenses éligibles. Dans ce cadre, la Ville a souhaité s'associer à l'État en contribuant au plan de relance de l'économie. Neuf projets (lire ci-contre) ont ainsi été fléchés.

➔ Neuf projets envisagés pour Auxerre

Grâce au soutien important des financeurs, neuf projets sont présentés au titre de ce financement :

- rénovation de la salle Vulabelle
- projet de restaurant scolaire sur le site de l'école de Brazza
- isolation et aménagement d'une partie d'Auxerrexpo
- achèvement de la Coulée verte
- passage en LED de tout l'éclairage public du centre-ville
- rénovation de la crèche Kiehlmann
- rénovation du Conservatoire musique et danse
- achèvement de l'aménagement du site Saint-Siméon (école, bibliothèque, maison des enfants)
- rénovation et modernisation de la bibliothèque Jacques-Lacarrière.

Selon la réponse de l'État, un choix sera éventuellement réalisé, là encore dans un souci de préservation des équilibres financiers.



La rénovation de la salle Vulabelle est un des neuf projets.



LA QUESTION DU MOIS

Quand le Muséum rouvrira-t-il ses portes ?

“ Du 4 au 23 janvier, le Muséum fermera ses portes pour travaux. Le plancher de la salle d'exposition située avant la verrière est en cours de réfection. Les peintures de la salle du rez-de-chaussée ont quant à elles été refaites durant la fermeture due à la deuxième période de confinement.

Le public pourra de nouveau se rendre au Muséum dès le 24 janvier, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Une surprise de taille l'attendra : l'ours des cavernes, parti en restauration depuis juillet 2019, aura repris sa place et sera de nouveau observable dans une toute nouvelle scénographie.

En attendant la réouverture des salles, le parc reste ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. L'exposition "Exploration Nature" y est à découvrir ainsi que les parcours "oiseaux" et "dinos". Enfin, les ateliers famille s'adaptent. (voir page 26).

Sophie Rajaofera, Conservatrice du Muséum de la Ville d'Auxerre



Si vous souhaitez poser une question, envoyez-la à mairie@auxerre.com

Les inscriptions scolaires 2021/2022 sont lancées

Du 25 janvier au 9 avril, pensez à inscrire vos enfants pour la rentrée prochaine. Sont concernés : les enfants qui intègrent la classe de petite section de maternelle et ceux qui changent d'établissement scolaire. Pour effectuer cette démarche, rendez-vous en mairie (service formalités administratives, place de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h), ou sur le portail famille de la ville d'Auxerre (www.auxerre.fr). Lors de cette inscription, vous pouvez aussi inscrire vos enfants aux activités périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire du soir maternelle et élémentaire et centre de loisirs).

+ **D'INFOS** : dossier d'inscription (avec liste des documents à fournir) disponible en mairie ou téléchargeable sur www.auxerre.fr et sur le portail famille



Un manège Porte du Temple

À l'initiative du collectif des commerçants du Temple, un manège accueille les enfants, les lundi 4, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 janvier (de 16h à 20h), les samedi 9 et dimanche 10 janvier (de 10h à 20h), à proximité du monument aux morts situé porte du Temple.

Des ouvertures dominicales pour le mois de janvier

Les commerces d'Auxerre seront autorisés à ouvrir le dimanche 24 janvier 2021 pour le premier dimanche des soldes.

Les professionnels de l'automobile auront quant à eux la possibilité d'accueillir des clients le dimanche 17 janvier 2021.

Des vœux vidéo pour tous les Auxerrois

Crise sanitaire oblige, aucune cérémonie des vœux ne sera organisée cette année pour permettre au nouveau Maire d'Auxerre et Président de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois d'aller à la rencontre des habitants. Crescent Marault a donc pris le parti de s'adresser directement à la population de notre territoire via une courte vidéo qui sera disponible dès le 1^{er} janvier 2021 sur les sites internet des collectivités et leurs pages facebook.

Vacances de Février dans les centres de loisirs

Les centres de loisirs de la Ville accueilleront les enfants âgés de 2 ans et demi/3 ans scolarisés jusqu'à 12 ans du 8 au 19 février 2021.

Nouveauté cette année, les cinq centres de loisirs proposeront un service restauration.

Seront prioritaires : les enfants inscrits dans les écoles d'Auxerre et habitant Auxerre puis les enfants de la communauté de l'Auxerrois. Les enfants non prioritaires seront accueillis en fonction des places disponibles au moment de la réservation dans les centres de loisirs.

Où et comment faire la demande d'inscription ?

1^{ère} étape, l'inscription : elle est indispensable avant l'accueil dans un centre de loisirs. Vous avez plusieurs possibilités pour l'inscription.

- inscription en mairie (dossier disponible en téléchargement sur le portail famille ou en retrait à la mairie)
- inscription en ligne sur le portail famille accessible via www.auxerre.fr

2^{ème} étape, la réservation : les réservations sont obligatoires dans la limite des places disponibles auprès des centres de loisirs.

Quand et comment faire les réservations ?

En allant ou en contactant le centre de loisirs de votre choix à partir du 25 janvier 2021 pour compléter la grille de réservation.

Infos pratiques, coordonnées des centres de loisirs : auxerre.fr ou **03 86 72 44 46**

Inscriptions dans les centres de loisirs associatifs :

- Patronage Laique Paul Bert/ CL Laborde : 09 54 30 06 58 - 07 83 12 99 63 ou plpb@wanadoo.fr
- CL Gulli'Vert : 03 86 72 09 78 ou gullivert@orange.fr



© Delphine Lecomper, Aurelie geoffroy "Passage", Benjamin Ben "Cabine", Jeremy Faillat, la ferme d'Ulteria, Ariane Rouby "champignons"

DES VITRINES VIDES DU CENTRE-VILLE REPRENENT VIE

Début décembre, la ville d'Auxerre a fait appel au talent des habitants pour décorer et redonner vie aux vitrines de commerces vides dans le centre-ville.

L'originalité du projet repose sur l'interaction entre des propriétaires, des habitants participants et des services municipaux et communautaires, unis pour dynamiser le centre-ville d'Auxerre.

A travers un concours photos, les citoyens de l'Agglomération ont été invités à envoyer leurs clichés sur le thème : "La vie retrouvée : L'Auxerrois et son artisanat, sa gastronomie, ses métiers, ses vignes, son agriculture, son patrimoine..."

Lancé le vendredi 27 novembre sur les réseaux sociaux, l'engouement a été immédiat puisque nous avons reçu plus de

150 photos en 3 jours, reflétant la diversité de l'Auxerrois. Après une présélection difficile, les photos ont été soumises aux votes des internautes sur le facebook @AuxerreCulture.

Au final, 10 photos ont été choisies et affichées fin décembre sur les vitrines à l'aide de vitrophanies (adhésifs pour vitrines, qui se lisent par transparence de l'extérieur du local). Vous pourrez trouver ces vitrines en flânant du haut de la rue du Temple jusque dans la rue Fécauderie.

Voici une petite sélection de photos retenues. •

Des bornes pour recharger votre voiture électrique...

La ville d'Auxerre propose cinq bornes de recharge de véhicules électriques, équipées de deux points de charge. Elles sont situées sur les parkings Saint-Martin-les-Saint-Marien (face à l'hôtel Ibis), au Pôle d'échange multimodal (à l'arrière de la maison d'arrêt), des Charmilles, Gouraud (hôpital), sur le quai de la Marine (vers l'ancien office de tourisme).

L'utilisation des bornes est gratuite et se fait soit par badge (4,99€), soit via l'application dédiée depuis votre smartphone. Si vous êtes intéressés, il vous suffit de créer votre compte gratuitement, et sans frais d'abonnement, sur mon.freshmile.com.

+D'INFOS : Retrouvez le positionnement des bornes de recharge et toutes les infos sur le site mon.freshmile.com

Et des consignes pour garer vos vélos

Plusieurs consignes à vélos sont mises à disposition des cyclistes, par la Ville d'Auxerre, pour un stationnement sécurisé à l'abri des intempéries. Trois consignes individuelles sont installées quai de la République, rue de Preuilly et rue de l'Île-aux-Plaisirs. Les consignes collectives sont, quant à elles, situées place des Cordeliers, place du Palais de Justice et rue du Pont. Ce service de proximité est payant ; la location d'un box est possible au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année, contre une caution de 15 euros.

+D'INFOS : Inscription en deux temps au 03 86 52 39 06 ou à developpement.durable@auxerre.com, puis en mairie, service Régie Unique, place de l'Hôtel de ville.

TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Des travaux de terrassement gaz seront réalisés, place de l'Abbé Deschamps, du 8 au 14 janvier. Pour ces mêmes raisons, la circulation sera perturbée rue Auguste-Michelon, du 5 au 18 janvier, avenue de Lattre-de-Tassigny, du 5 au 12 janvier. De même, la rue Louis-Breguet et la rue Maryse-Bastie seront fermées à la circulation, du 4 janvier au 26 février.

RÉPARATION DE CONDUITE TÉLÉCOM

En raison de travaux de réparation d'une conduite télécom, la circulation sera perturbée et le stationnement interdit et considéré comme gênant, avenue Jean-Mermoz, du 5 au 15 janvier 2021. Une des deux voies de circulation sera neutralisée, et la circulation sera déviée sur la seconde voie.

INSTALLATION D'UN PONTON

En raison des travaux d'installation d'un ponton et d'un atelier de sondages, rue de l'Île-aux-Plaisirs, pour le compte de VNF, la circulation y sera perturbée et le stationnement interdit et considéré comme gênant, du 18 au 27 janvier 2021.

L'entreprise sera autorisée à stationner les véhicules d'intervention à proximité du chantier.

LA COULÉE VERTE SE PROLONGE

Les travaux de raccordement passant par la rue de Celle, à Saint-Georges-sur-Baulche ont démarré. Une zone 20 y est envisagée et la rue de Celle devrait passer en sens unique de la rue des Bréandes à la rue de la Tour.

UNE VOIE DÉDIÉE AUX PIÉTONS ET CYCLISTES À LA MALADIÈRE

Situé sur le tracé de la future vélo-route, le chemin de halage de la Maladière propose dorénavant une voie de 800 mètres, entièrement réservée aux piétons et cyclistes, entre la rue de la Maladière et l'écluse de l'Île-Brûlée.

NETTOYAGE DE FAÇADES

La circulation pourra être perturbée, en raison d'une opération de nettoyage de façades, qui se déroulera avenue Denfert-Rochereau, pour le compte de l'Office Auxerrois de l'Habitat, le 6 janvier.



UNE DESCENTE SPECTACULAIRE !

Un moment historique en ce mardi 15 décembre. La cloche principale de la Tour de l'Horloge datant du 15^{ème} siècle est descendue par grutage, sur la place du Maréchal-Leclerc.

Un moment immortalisé par quelques badauds et médias seulement, à cause de la COVID19. Avec ses 1 480 kg, 1,33m de diamètre et 1,55m de hauteur, la plus grosse cloche (qui est fracturée et a perdu son son) a été déposée. Ce fût une opération périlleuse. Les plus petites avaient été extraites la veille. Elles partiront prochainement pour l'Autriche où elles y seront restaurées. Elles devraient être de retour pour Pâques.

Retrouvez toutes les vidéos et images sur le site internet www.auxerre.fr (rubrique actualités/Auxerrois Magazine) et sur les réseaux sociaux. •

22





24h aux Restos du cœur

Association fondée en 1985 par Coluche, les Restos du cœur comptent aujourd'hui 73 000 bénévoles au niveau national. A travers les 1 915 centres d'accueil, les Restos apportent leur assistance aux personnes les plus démunies à travers la distribution de repas gratuits et l'aide contre la pauvreté en générale.



8H30 - AVANT L'OUVERTURE DU CENTRE BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

La responsable du centre d'Auxerre fait un rapide bilan de l'année passée. Une année bien spéciale, à cause de la COVID-19. Le "bar" qui accueillait les bénéficiaires n'est plus. Pourtant, dans ce hangar de distribution, c'était un lieu d'accueil, de confidences pour chacun. La zone "douche" est fermée. Il n'est plus possible d'y accéder ou de se servir des machines à laver. Tant de services qui changeaient la vie des bénéficiaires. Pour le moment, le coiffeur et l'infirmier bénévoles ne viennent plus. Restent quelques aiguillages rapides vers des assistantes sociales et l'offre de micro-crédit proposée, dans le cadre par exemple d'un achat de voiture. Comme dans les treize autres centres du département, les Restos de la rue Camille-Desmoulins (Rive-Droite) se sont recentrés sur l'aide alimentaire, mettant en sommeil les autres services. Aujourd'hui ce sont 1 300 personnes qui profitent de ces aides, soit 6 000 repas/semaine distribués à Auxerre. Cet été, le nombre de bénéficiaires avait progressé de plus de 30% dans l'Yonne.



9H - OUVERTURE DU CENTRE LA FILE D'ATTENTE S'ALLONGE DANS LA RUE

Les bénéficiaires arrivent de toute l'Agglomération au compte-gouttes devant la porte du hangar, bâtiment mis à disposition par la mairie depuis toujours à Auxerre. 40% d'entre eux ont moins de 18 ans, 40% sont âgés de 26 à 60 ans, 10% ont entre 18 et 25 ans, et les 10% restant ont plus de 60 ans. La distribution a lieu les mardis et vendredis, de 9 à 13h. Afin de fluidifier la foule, un passage par semaine et par famille est demandé. Ce sont 450 à 565 familles qui récupèrent des denrées alimentaires gratuites, dont 290 sont en fait des personnes seules. En parallèle,

les "camions du cœur" sillonnent les villages environnants et distribuent les marchandises aux bénéficiaires les plus éloignés. C'est un véritable service de proximité avec, en bonus, un moment d'échange important pour les personnes les plus isolées.



12H30 - LA DISTRIBUTION SE POURSUIT AU CONTACT DES BÉNÉFICIAIRES

Chaque bénéficiaire passe devant les bénévoles, avec sa fiche verte. Dessus, on peut lire le nombre de points attribués en fonction de sa composition familiale (nombre d'enfants). C'est un moment important, un échange de sourire, d'un bonjour. Oeufs, pain, conserves, épicerie, couches... les produits sont distribués un à un. Il est même possible de se rendre dans une petite salle annexe pour choisir des vêtements. Les sources d'approvisionnement sont diverses. Les Restos achètent les marchandises en gros auprès de fournisseurs, les stockent dans le centre départemental d'Appoigny, puis les redistribuent dans les centres de distribution. Chaque année, des campagnes de dons sont réalisées partout en France. Les dons de marchandises sont complétés localement par des magasins et par le FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis).



15H30 - TRAVAIL AUX JARDINS DU COEUR CHANTIER D'INSERTION AUX BRICHÈRES

A côté des actions médiatisées des Restos du cœur, d'autres sont moins connues. Installés au sein de l'éco-quartier des Brichères à Auxerre, et partout en France (au nombre de 70), les jardins du cœur emploient des personnes de tout âge. Bénéficiaires ou non des Restos, ces 10 salariés en CDD d'insertion ont eu un parcours de vie difficile. Au-delà du travail de la terre, ces jardins permettent à l'association de réinsérer ces personnes sorties du système et qui réapprennent petit à petit les bases : être régulier dans le travail, écouter des consignes, les appliquer et apprendre à travailler en équipe. C'est une aide au retour à la vie sociale. Ce sont des contrats de 6 mois, renouvelables jusqu'à 24 mois. Une fois ce délai passé, les salariés sont soutenus dans leurs démarches de formations ou d'emploi. La production de fruits et légumes (5 tonnes en 2019) sortant du jardin des Brichères est directement réinjectée dans le stock du dépôt départemental d'Appoigny. Un cercle vertueux que les Restos du cœur font perdurer depuis plus de 20 ans. A noter, chaque année, au printemps, les jardins ouvrent leurs portes aux visiteurs, et vendent des plants de légumes, des fleurs, des plantes aromatiques et des créations diverses. Les fonds collectés sont réinvestis pour les projets du jardin. En 2020, les portes ouvertes ont été annulées, en 2019, 1 800€ avaient été récoltés. Ce moment est important pour les travailleurs, car ils présentent le fruit du travail d'une année. Les Restos du cœur recherchent des bénévoles. Si vous êtes intéressés, vous pouvez joindre les Restos du cœur au centre départemental à Appoigny au 03 86 51 14 51.



DONNER VOTRE SANG

L'Etablissement Français du sang vous invite à donner votre sang à l'occasion de la grande opération "Mon sang pour les autres", du Rotary Auxerre. Rendez-vous à la salle Vaulabelle, le samedi 16 janvier, de 10h à 18h. •

+D'INFOS : Retrouvez tous les autres créneaux disponibles sur dondesang.efs.sante.fr

UNE SEULE ET MÊME ADRESSE POUR L'URSSAF

L'envoi des courriers destinés à l'Urssaf Bourgogne s'effectue dorénavant à une adresse postale unique et ce, quel que soit le département d'activité ou de résidence de l'expéditeur : **Urssaf Bourgogne, TSA 30031, 71 027 Mâco Cedex.** Les entreprises et les travailleurs indépendants ont toujours la possibilité de contacter l'Urssaf par mail, ou par téléphone au 3698 (indépendants) ou au 3957 (autres cotisants). •

LE RECENSEMENT 2021 EST ANNULÉ

Le recensement de la population qui devait se dérouler cette année est annulé au niveau national. Rendez-vous en 2022.

Conseils de prévention en matière de cambriolages

Depuis quelques semaines, une hausse du nombre de cambriolages est à noter. Il est donc utile de rappeler quelques règles simples de prévention. Ainsi, il est conseillé de protéger votre domicile (changer les serrures, fermer les portes, n'inscrivez pas votre nom sur un porte-clés, ne laissez pas vos clés sous un paillason, ne laissez pas traîner une échelle dans le jardin, placez en lieu sûr vos effets personnels de valeur, équipez votre porte d'un entrebâilleur ou viseur optique...).

En cas de visite inopportune, et même sur présentation d'une carte professionnelle, n'hésitez pas à appeler le service ou la société dont se réclament vos interlocuteurs, voire à signaler à la gendarmerie tout fait suspect laissant présager un cambriolage. En cas d'absence prolongée, prévenez une personne de confiance, créez l'illusion d'une présence (ouverture des volets chaque matin, programmation d'une lumière intérieure), faites suivre votre courrier, ne communiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux, transférez vos appels...

Enfin, signalez votre absence à la gendarmerie pour que des patrouilles surveillent régulièrement votre domicile.

Si, malgré ces précautions, vous êtes victime d'un cambriolage, composez le 17. Si les cambrioleurs sont sur place, ne prenez aucun risque. Attendez l'arrivée des gendarmes ou des policiers et ne touchez aucun objet. Protégez les indices et relevez des éléments d'identification (véhicule...). Déposez plainte, déclarez le vol à votre assureur et faites opposition, si nécessaire auprès de votre banque.

+D'INFOS : en cas d'urgence, composez le 17 (police secours) ou le 114 (urgence SMS)

→ BIOSÉCURITÉ

Pour lutter contre l'influenza aviaire

Dans un récent communiqué, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation indique que le nombre de foyers d'influenza aviaire est hautement pathogène. Les détenteurs de volailles de basse-cour, ou d'oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, doivent les confiner, ou mettre en place des filets de protection sur leur basse-cour ; exercer une surveillance quotidienne des animaux. Il est conseillé de protéger le stock d'aliments des oiseaux sauvages, l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau, mais aussi d'éviter tout contact direct entre les volailles de basse cour et les oiseaux sauvages ou autres oiseaux d'un élevage professionnel. Pour connaître l'ensemble des recommandations du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, rendez-vous sur agriculture.gouv.fr

+D'INFOS : agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire

Réaliser ses projets bricolage

Retrouvez des matériaux variés (bois, textiles, céramique...) pour vos projets de bricolage, au magasin de Matières ! Des chutes collectées chez les artisans et industries du territoire. Entrée libre tous les samedis de 9h à 12h. Matériaux à prix libre. Adhésion annuelle de 5€. •

+D'INFOS : 4 Rue Paul-Doumer.

Atelier libre

Besoin d'un accompagnement pour des idées bricolage ? *Au Bonheur des Chutes* ouvre son atelier et met à disposition son outillage pour vos projets manuels, personnels ou collectifs. Ouvert aux adhérents sur réservation, adhésion annuelle : 50€, tous les mercredis de 17h à 20h, 15 Quai du Batardeau à Auxerre. •

+D'INFOS : contact par mail à : aubonheurdeschutes@gmail.com et par téléphone au 07 66 23 24 41.

Chantier participatif

Initiez-vous à la réhabilitation d'un petit habitat en participant au chantier d'aménagement du nouvel atelier de l'association *Au Bonheur des Chutes*. L'occasion de découvrir des techniques de parement extérieur, de pose de plancher, de montage de cloison ou encore d'isolation. Ouvert à tous et gratuit, sur inscription. Pique-nique tiré du sac.

Les 30 et 31 janvier de 10h à 17h.

+D'INFOS : aubonheurdeschutes@gmail.com et par téléphone au 07 66 23 24 41.

Une conciliatrice à votre écoute

Jacqueline Larose, conciliateur de justice, tiendra ses permanences à la mairie d'Auxerre les :

- mardi 5 janvier de 9h à 12h

- mercredi 13 janvier de 14h à 18h

- mardi 26 janvier de 9h à 12h.

passage Soufflot, salle Carré, à la préfecture tous les jeudis de 9h à 12h (rue Cochois-entrée des cartes grises).

+D'INFOS : Sur rendez-vous au 06 70 10 99 78 ou par mail à jacqueline.larose@conciliateurdejustice.fr.

LES ASSOCIATIONS AU COEUR DE LA VIE DE LA CITE

Auxerre a la chance de compter 1085 associations, ce qui contribue fortement au lien social et fait battre le coeur de notre Ville. Ce « maillage » couvre tous les domaines : culture, sport, social, éducation, riverains, environnement, commerces ... S'il est difficile d'estimer le nombre d'adhérents puisque nous n'avons pas accès aux données précises de la part des associations, nous pouvons toutefois mesurer la richesse de la vie associative. La Ville leur apporte un appui fort tant en terme de subventions (4 millions 694 603 € en intégrant les délégations de Service Public), qui ont été maintenues malgré la baisse des dépenses de fonctionnement, que de logistique pour les aider lors de la mise en place de leurs animations. Elles ont malheureusement été, elles aussi, profondément affectées par la pandémie : en Bourgogne Franche Comté 90 % d'entre elles ont été obligées d'annuler un ou plusieurs évènements et 69 % n'ont pas pu maintenir plus de 20 % de leur activité pendant la période de confinement.

Ce soutien de la Ville est appelé à être encore accru puisque nous travaillons d'ores et déjà à établir une politique de la Vie associative en particulier en définissant les objectifs et les missions d'**un projet phare, une Maison des associations** qui accueillera un service de la vie associative. Nous organiserons avant même l'ouverture de cette Maison **le premier forum des associations en septembre 2021**. Cette nouvelle manifestation permettra de mieux faire connaître leur activité et de renforcer les liens les unissant aux habitants. Je voudrais enfin remercier du fond du coeur les très nombreux bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie au service d'autrui : en une époque où il est parfois de bon ton de dénoncer l'individualisme et l'égoïsme, ils nous offrent un bel exemple d'attention portée à autrui et de volonté de s'engager pleinement dans la vie de la Cité.

Nordine Bouchrou,
conseiller municipal délégué aux associations.

ESPACE NATUREL URBAIN DES PIEDALLOUES : DYNAMITER OU DYNAMISER ?

En 2010, le conseil de quartier des Piedalloues a mené un sondage auprès de la population sur l'avenir de l'ex-terrain militaire jouxtant le Boulevard des Pyrénées et la Maison de quartier.

96% des personnes, ayant fait un retour, ont souhaité que le terrain soit un espace protégé. Les propositions s'orientent sur 2 axes :

1. Des aménagements conviviaux et ludiques
2. Un espace de jardins partagés, de jachères fleuries et des sentiers de promenades tout en préservant la biodiversité sur l'ensemble du terrain.

En 2011, lors de l'AG du conseil de quartier, le projet est validé à l'unanimité.

Depuis, les aménagements souhaités ont tous été réalisés : square des Griottes, barbecue, terrain de foot et pétanque, promenades... L'association COBATY a permis la plantation de nombreux arbres sur ce terrain. Ce lieu est devenu au fil des années un espace de

biodiversité, un lieu protégé de la LPO, un rucher et un terrain d'éco pâturage .

La population auxerroise s'est largement appropriée cet espace et chaque année se déroule la Fête de la nature : **La place aux plantes**. Une journée de rencontres, de partages, d'éducation, de convivialité, de lien social **autour du thème la nature et l'écologie !**

En septembre dernier, la municipalité a décidé de répondre à l'appel à projet de la BNF pour réaliser un conservatoire national de la presse. Un joli projet, sauf que la majorité municipale a choisi sans concertation le parc naturel urbain des Piedalloues. Elle a ainsi fait fi de tout le travail réalisé depuis plusieurs années pour valoriser la dimension écologique de cet espace. Cette décision reflète-t-elle les préoccupations de la nouvelle majorité pour la question environnementale ?

A l'aune de ce projet, il est inquiétant de constater que ce parc naturel pourrait devenir un espace à urbaniser.

Le groupe « L'assurance d'une transition sereine »
Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline,
Maud Navarre, Maryvonne Raphat, Farah Ziani

TURBULENCES EN SÉRIE A LA MAIRIE

Six mois après les élections, une curieuse impression d'improvisation et de régression se dégage de la politique municipale : oubli des engagements électoraux, massacre du pôle environnemental, enterrement des conseils de quartier, recrutement inquiétant, utilisation polémique de l'hôtel Ribière, budget sans idées, démission du premier adjoint !

Les personnels des services de la Ville sont inquiets. Après ce décollage désastreux, le maire déclare qu'il va confier l'élaboration de son plan de mandature à Syntagme, agence lyonnaise de communication. Redonner du sens à la démocratie exigerait au contraire d'appliquer le mieux possible le programme sur lequel il a été élu. A Auxerre, le maire préfère dépenser de l'argent public pour qu'un cabinet privé ami lui propose des projets. Nous lui avons proposé lors du premier conseil une démarche de bon sens et moins coûteuse : reprendre les projets communs aux trois listes, afin

de respecter le plus largement possible la volonté des électeurs auxerrois... sans succès ! Les aides aux entreprises restent son seul mantra.

La vraie leçon de la pandémie Covid-19, c'est le retour de la puissance publique : les aides et investissements publics évitent que la crise sociale et sanitaire ne s'emballe. C'est le contraire qu'organise cette équipe en diminuant en nombre le personnel municipal et en asphyxiant le budget de la Ville et son utilité sociale et écologique.

Florence Loury et Denis Roycourt
Auxerre Écologie

COMME UNE ENVIE DE CULTURE



PEU DE POSSIBILITÉ DE SE PROJETER POUR LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS CES PROCHAINES SEMAINES. L'AUXERROIS MAGAZINE A CHOISI DE NE PAS PROPOSER D'AGENDA AVEC DES ÉVÉNEMENTS QUI POURRAIENT À NOUVEAU ÊTRE ANNULÉS OU REPOUSSÉS. A L'HEURE OÙ NOUS ÉCRIVONS CES LIGNES, UNE OUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EST ENVISAGÉE EN JANVIER. NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR DES PISTES DE PROGRAMMATION MAIS SURTOUT À CONSULTER LES SITES DES STRUCTURES.

Ceux qui ouvrent, ceux qui espèrent

A la ville d'Auxerre, le Conservatoire et l'école des beaux-arts ont a priori le droit de rouvrir dès le 4 janvier. Les bibliothèques Jacques-Lacarrière et Sainte-Geneviève sont également ouvertes et la bibliothèque Jacques-Lacarrière continue son prêt à emporter. Si tout va bien d'ailleurs, elle vous proposera lors de la Nuit de la lecture un spectacle le **20 janvier à 11 heures** (Premiers printemps) et deux rendez-vous le **23 janvier à 18h** (des histoires pour les p'tites oreilles en musique) et **20h** (Arrêter de lire, c'est possible). Des spectacles qu'il faudra réserver. Quant aux musées, abbaye, artothèque, toutes ces

structures de la ville d'Auxerre réouvriront le 7 janvier s'il n'y a pas de nouvelles décisions gouvernementales. Une exposition *Femmes détenues, femmes sans voix* se tiendrait au musée à partir du 16 janvier, quant au Muséum, il pourrait ouvrir après travaux le 24 janvier avec son exposition sur *Les coraux*. Si le Skenet'eau ou encore l'espace culturel Gurgy sont dans l'expectative, les bibliothèques de l'Agglomération sont ouvertes, soit en drive, soit en présentiel. N'hésitez pas à les contacter directement.

+ D'INFOS : www.auxerre.fr

Au théâtre, le spectacle continue pour les compagnies

Le Théâtre d'Auxerre espère vous accueillir prochainement. La plupart des spectacles des mois de novembre et décembre sont par ailleurs reprogrammés sur la saison 2021. Les spectacles *Kaos* et *Les Parents terribles* sont, quant à eux, reportés à la saison 2021-2022. Durant ses périodes de fermeture au public, les compagnies, accompagnées de l'équipe du Théâtre, continuent de créer leurs spectacles. Derrière les portes du théâtre, 10 équipes artistiques ont ainsi pu faire vivre les scènes avec leurs créations en cours. Les actions culturelles sont

également menées en classe par les artistes et l'équipe du Théâtre.

Comme vous le savez, les dates et horaires ont dû être remaniés à plusieurs reprises et pour retrouver les informations à jour, vous pouvez suivre l'actualité de l'équipement culturel sur facebook ou encore vous inscrire à la newsletter du Théâtre via son site Internet.

+ D'INFOS : www.auxerreletheatre.com

LE SILEX EN FEVRIER

Les prochaines dates de la salle des musiques actuelles sont prévues en février et on croise les doigts. La structure continue à accueillir des artistes en résidence. Pour plus d'infos, sur les dates et réservations, suivez les sur leur Fb ou leur site.

+ D'INFOS : www.lesilex.fr

LE MUSÉUM CHEZ VOUS

Le Muséum a préparé des kits atelier pour retrouver en famille ces temps de découverte et de bricolage. Deux ateliers sont programmés : "**Bonne année**" (envoyez vos vœux, dès 7 ans) ; "**Vous avez dit agamographe ?**" : un bricolage pour découvrir comment certains animaux passent l'hiver, dès 5 ans.

+ D'INFOS : 03 86 72 96 40. Gratuit, dans la limite des kits disponibles.

SOIRÉE ORTHOGRAPHE EN VISIO

La MJC Auxerre propose une soirée Orthophilie, en visio, vendredi 8 janvier, sous la houlette de Noëlle Saget.

+ D'INFOS : 07 55 68 93 48

LA SCÈNE DES QAIS ESPÈRE VOUS RETROUVER EN JANVIER

Mathilde Pelen vient de fêter la première année de sa péniche. Drôle d'anniversaire pour ce lieu de culture. A l'heure où nous écrivons, la scène des quais compte ouvrir en janvier avec notamment du jeune public, du rire, du théâtre et un apéro-concert.

+ D'INFOS : www.lascenedesquais.fr

LE SKENET'EAU EN ATTENTE

Pour le moment, la salle culturelle de Monéteau attend les nouvelles mesures gouvernementales. Au moment où nous écrivons, il n'y aura pas de spectacles avant le 7 janvier. N'hésitez pas à contacter directement la structure.

+ D'INFOS : www.skeneteau.fr

JULIAN LEMOUSY À L'ESPACE CULTUREL DE GURGY

L'exposition en partenariat avec le FRAC de Bourgogne devrait se tenir du 16 janvier au 14 février.

Et si le printemps revenait ...

La période que nous traversons met bien à mal les nombreux professionnels du territoire, acteurs indispensables à notre économie.

Artisans, restaurateurs, hôteliers, traiteurs, organisateurs d'événements, lieux de séminaires, activités de loisirs, bateliers, lieux de culture et l'ensemble des acteurs doivent pouvoir compter sur les élus et les équipes de l'Agglomération pour les soutenir et préparer l'avenir.

Ces derniers recèlent une véritable pépite de notre territoire !

Mais il ne s'agit pas uniquement de le constater, chacun doit aussi agir en ce sens pour les faire vivre.

Afin de soutenir les entreprises en difficulté, les élus de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois proposent la mise en place d'aides.

Plusieurs dispositifs d'accompagnement financier ou structurel s'offrent dès à présent à eux.

Il est aussi de notre ressort en tant que consommateurs de soutenir le commerce de proximité en ce moment. Participer aux événements culturels ou encore profiter des activités de loisirs sera indispensable dès que cela sera possible !

Nous travaillons dorénavant et déjà pour la saison prochaine !

Le réseau et les partenaires de l'Office de tourisme se mobilisent pour soutenir activement la relance économique : Garçon LA Note, label « Pays d'Art et d'Histoire », balisage de circuit de randonnées, visites guidées et visites virtuelles... sont autant d'événements, d'animations et de projets qui nous l'espérons pourront bénéficier à l'économie du territoire.

Au cœur de son jardin, Auxerre entourée de ces 28 communes bénéficiera du réveil printanier.

Paysages, vignobles, nature préservée, Canal du Nivernais, patrimoine séculaire sont autant de richesses que le tourisme permet de faire partager aux visiteurs venus parfois du monde entier.

Ces atouts illustrent notre Communauté d'Agglomération, alors ne nous privons pas d'en profiter et de donner envie de les découvrir, nous sommes tous des ambassadeurs de ce territoire.

Je me permets de vous recommander de prendre soin de vous et de vos proches, en attendant de pouvoir partager un nouveau printemps.

Odile Maltoff, Vice-Présidente chargée du développement touristique.

Qu'est-ce que je vous sers ? - La vis !

Dans notre tribune datée de novembre 2020, nous évoquions déjà les difficultés des commerçants dans l'Auxerrois. Depuis le confinement a été mis en place et ensuite levé pour certains commerces, mais pas pour d'autres notamment les bars, les restaurants ou encore les clubs de sport qui restent fermés.

Le 2 décembre dernier, des commerçants se sont réunis place de la préfecture à Auxerre pour faire part de leurs préoccupations face à ces fermetures administratives qui mettent en grave péril leur équilibre financier.

Les aides mises en place que ce soit par l'Etat ou par d'autres collectivités comme la Région et l'Agglomération ne suffiront pas, tous le disent.

Que vont donc devenir nos commerces ? On ne peut se permettre de remettre en cause le protocole sanitaire, mais ces commerces ne pourraient-ils pas être plus et mieux aidés par l'Agglomération de l'Auxerrois et par la Ville ? Déléguer la responsabilité de leur venir en aide au CCAS

n'est pas suffisant. Pire encore, cela peut-être perçu comme une insulte pour ceux qui ne demandent qu'à travailler pour vivre dignement.

En plus des mesures financières, il est du rôle de l' élu d'être pro-actif. D'abord, très peu de commerçants disent avoir reçu la visite de l'adjointe en charge du commerce et de l'Artisanat, tous parlent d'un « maire fantôme ». Comment peut-on ne pas encore avoir fait le tour des commerces depuis l'élection ? De nombreux témoignages de commerçants réunis le 2 décembre place de préfecture allaient dans ce sens : un soutien ou quelques mots sont déjà un réconfort : « Nous allons plus que jamais avoir besoin de votre soutien ».

Il est plus que jamais nécessaire que notre collectivité accompagne les petits commerçants pour les aider à se doter d'outils de travail adaptés à la situation que nous vivons et qui risque de perdurer encore plusieurs mois.

Les élus du groupe l'Assurance d'une transition sereine

L'urgence climatique ne se discute plus, elle exige simplement des actes

Au rythme actuel des émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement climatique atteindra +4,8 degrés en 2100. Une mutation du climat qui bouleverserait les équilibres du monde.

En 2015, les pays signataires de l'Accord de Paris se sont engagés à limiter le réchauffement climatique sous la barre des +2 degrés en 2100. Pour participer à cet effort planétaire, la communauté de l'Auxerrois a lancé en 2019 un **Plan Climat-Air-Énergie Territorial**. Après un audit, le PCAET a défini une stratégie territoriale qui s'établit prioritairement autour de trois grandes politiques publiques : **l'habitat, les transports et l'alimentation**.

Malheureusement, le budget 2021 de la CA marque un recul des

investissements en faveur de la réduction des émissions de CO2 : l'arrêt des aides à la rénovation énergétique des bâtiments et la fin du contrat avec le cabinet Urbanis qui accompagnait gratuitement les Auxerrois qui désiraient isoler leur habitation en est un exemple. L'appauvrissement de la mission du Pole Environnemental, outil essentiel pour accompagner les habitants dans la transition écologique en est un autre exemple.

La politique climatique de la CA doit être à la hauteur des enjeux ! C'est pourquoi, nous réclamons l'adoption du PCAET obligatoire, l'attribution de budgets adaptés, créateurs d'emplois dans l'économie locale, et le respect des missions initiales du Pole Environnemental.

Florence Loury et Denis Roycourt, Auxerre Ecologie



communauté de l'auxerrois

AUXERRE



TOUS AVEC VOUS EN 2021

